



VINCI 
CONSTRUCTION
GRANDS PROJETS

Rapport
annuel | 2003

Sommaire

PRÉSENTATION DU GROUPE

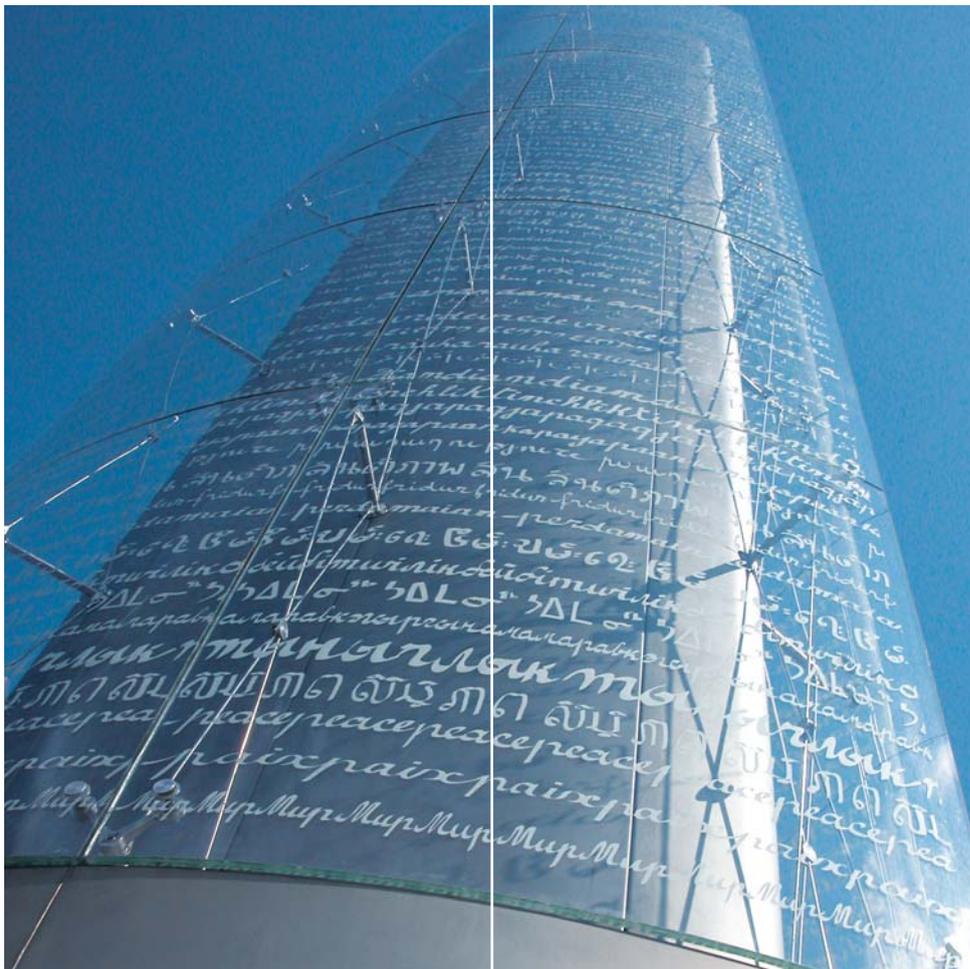
Faits marquants	rabat
Profil	1
Comité de Direction	2
Éditorial	3
Chiffres clés	4
Carte des implantations	6

DIVISIONS OPÉRATIONNELLES

France - Europe - Amériques	8
Socaso / Socatop	13
Europe Orientale - Afrique - Asie	14
Bâtiment Export	18
Pôle Ingénierie	20

COMPTES CONSOLIDÉS

IMPLANTATIONS	24
---------------	----



_VINCI Construction Grands Projets a réalisé le génie et coordonné l'ensemble des études et des autres travaux de la Tour de la paix à Saint-Petersbourg, construite pour commémorer le tricentenaire de la

Faits marquants

JANVIER

Dans le cadre des quatre extensions du métro d'Athènes en cours, et forte de l'expérience technique acquise sur les lignes 1 et 2, VINCI Hellas, filiale de VINCI Construction Grands Projets, a obtenu un contrat gré à gré pour la coordination des études des extensions. Le marché porte plus précisément sur l'analyse et la vérification de la fonctionnalité des

différents systèmes, et sur la coordination des différents corps d'état du projet. ■



FÉVRIER



VINCI Construction Grands Projets a achevé le 20 février le creusement du tunnel routier de Lefortovo, situé sur le parcours du troisième périphérique circulaire urbain de la ville de Moscou. Ce tunnel de 2,2 km a été réalisé au tunnelier à pression de boue d'un diamètre de foration de 14,2 m, soit le plus grand tunnelier du monde en site urbain. ■

MARS

La pose du premier caisson métallique d'ancrage des haubans a eu lieu le 1^{er} mars sur l'un des quatre pylônes du pont de Rion-Antirion en Grèce. Cette pièce de 200 t et de 35 m de haut a été installée à 131 m au-dessus de la mer par une grue flottante surpuissante. C'est dans cette tête métallique que sont intégrés les ancrages hauts des haubans qui supportent le tablier. ■



AVRIL

VINCI Construction Grands Projets est certifié ISO 9001 : 2000. Cette certification porte sur les activités de conception et de réalisation de grands projets d'infrastructures et d'équipements clés en main. Elle est ainsi l'une des premières entreprises françaises de construction à obtenir la certification ISO 9001 : 2000 pour l'ensemble de ses activités. ■



MAI



VINCI a remporté le Grand Prix Siemens de l'innovation 2003, dans la catégorie bâtiments et travaux publics, pour le brevet déposé par

VINCI Construction Grands Projets, relatif aux voussoirs de tunnels bicouche antifeu. Cette invention a pour atout majeur d'assurer la sécurité dans les tunnels en une seule fois : la première couche assurant la résistance au terrain et la seconde la résistance au feu. Cette solution se révèle également beaucoup moins onéreuse que le système de projection *in situ* d'un matériau réfractaire. ■

JUIN

VINCI Construction Grands Projets s'est vu attribuer sept trophées dans le cadre des prix régionaux de l'innovation VINCI 2003. Ces prix, couronnant des projets axés sur la sécurité, la rentabilité et l'efficacité, confirment l'engagement de VINCI Construction Grands Projets dans une démarche d'innovation permanente. ■



JUILLET



La cérémonie officielle de réception des ouvrages du projet Berjaya Times Square à Kuala Lumpur a eu lieu le 1^{er} juillet en présence du ministre des Travaux publics malais. Complexe résidentiel et commercial le plus important d'Asie, Berjaya Times Square est aussi, avec une superficie de 700 000 m², le plus grand bâtiment d'un seul tenant jamais réalisé par VINCI Construction Grands Projets. ■

AOÛT

VINCI Construction Technology et VINCI Construction Grands Projets ont signé trois contrats



d'assistance avec la mairie de Moscou, dans le cadre du projet de tunnel de la Forêt d'Argent. Ils portent respectivement sur la vérification, l'analyse et la validation des programmes de remise en état du tunnelier, la mise à disposition du personnel qualifié et l'étude du réseau d'air comprimé, l'optimisation de la ventilation et l'étude géologique du tracé. ■

SEPTEMBRE

Le centre commercial Orhideea, construit par VINCI Construction Grands Projets à Bucarest en Roumanie, a été inauguré le 22 septembre et ouvert au public le 24 septembre. Le centre, d'une surface de 28 800 m², comprend un hypermarché Carrefour de 8 500 m² et 56 commerces, tous commercialisés avant l'ouverture. ■



OCTOBRE

En application de l'objectif "zéro accident", commun à toutes les entités du Groupe, VINCI Construction Grands Projets a lancé en 2003 un challenge prévention sécurité. Ce challenge, qui s'inscrit également dans la logique de la campagne "La sécurité d'abord", a pour but de sensibiliser les équipes à tous les niveaux pour susciter un changement comportemental. ■



NOVEMBRE



Le projet de contournement routier de Newport ainsi que le CTRL 310 ont été primés

dans le cadre des "Green Apple Awards 2003", au Royaume-Uni, notamment pour la large utilisation de matériaux recyclés faite sur ces deux chantiers. Le projet de Newport s'est vu décerner le titre de "National Winner", la plus haute distinction, et le CTRL 310 le titre de "Gold Winner". ■

DÉCEMBRE

Le 27 décembre, pour la deuxième fois de son histoire après les travaux du grand barrage d'Assouan dans les années 60, le Nil, le plus long fleuve du monde, a été dévié de son cours naturel dans le canal de dérivation préalablement creusé sur sa rive gauche, dans le cadre des travaux de construction du barrage de Naga Hammadi en Égypte. Ce projet, situé à environ 150 km



au nord de Louxor, est destiné à la régulation du cours du Nil, à l'irrigation et à la production d'électricité. ■

Profil

Bâtiments fonctionnels publics et privés, infrastructures de transport, grands équipements industriels et énergétiques, VINCI Construction Grands Projets intervient sur l'ensemble des segments du bâtiment et des travaux publics, à l'échelle internationale.

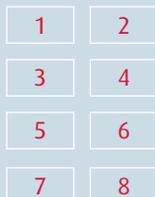
Héritier d'entreprises centenaires, qui ont associé leur nom à des références majeures en France et dans le monde, VINCI Construction Grands Projets maîtrise l'ensemble des savoir-faire associés à la réalisation d'ouvrages complexes. Son haut niveau d'expertise, sa forte capacité d'ingénierie et de management de projet vont de pair avec une organisation réactive et une politique de partenariat avec les entreprises locales, lui permettant de déployer des solutions à la fois globales et modulables qui répondent aux besoins diversifiés des maîtres d'ouvrage publics et privés, de l'assistance technique à la réalisation de projets clés en main ou à la maintenance.

L'étendue et la diversité de ces savoir-faire s'illustrent dans les grands projets en cours de réalisation, parmi lesquels les tunnels ferroviaires d'Hallandsas en Suède, de Soumagne en Belgique et de Mitholz en Suisse, les tunnels routiers de Lefortovo en Russie et d'Heathrow au Royaume-Uni, le métro de Saint-Petersbourg en Russie, le pont de Rion-Antirion en Grèce, le projet routier de Newport au pays de Galles, le barrage de Naga Hammadi et les réservoirs de gaz liquéfié d'Idku en Égypte, les stations de pompage en Libye, ou encore la déconstruction de l'installation nucléaire Triton en France.





- 1 | Philippe RATYNSKI
- 2 | Pierre BERGER
- 3 | Hubert BAUR
- 4 | Patrick BÉCHAUX
- 5 | Alain BOURDEAUX
- 6 | Jean-François RAVIX
- 7 | Christian SIMON
- 8 | Jean VOLFF



Henri Stouff a été Président-directeur général de VINCI Construction Grands Projets depuis sa création en juin 2001 jusqu'au 1^{er} trimestre 2004, où il a été nommé Président-directeur général de Cofiroute, filiale de VINCI.

COMITÉ DE DIRECTION

Philippe Ratynski, Pierre Berger, Hubert Baur, Patrick Béchaux, Alain Bourdeaux, Jean-François Ravix, Christian Simon, Jean Volff

ORGANISATION

Philippe Ratynski
Président
Pierre Berger
Directeur général

Directions opérationnelles

Pierre Berger
Directeur Europe orientale – Afrique – Asie
Jean-François Ravix
Directeur France – Europe – Amériques
Cofiroute : Socaso et Socatop
Jean Volff
Directeur Bâtiment Export

Ingénierie

Hubert Baur
Directeur Ingénierie et Moyens Techniques
Jean-Louis Le Mao
Directeur Département 3D
Jean-Claude Amet
Directeur Ingénierie des Travaux Souterrains
Michel Bernard
Président-directeur général Hydroplus

Directions fonctionnelles

Christian Simon
Directeur Financier
Alain Bourdeaux
Directeur Juridique
Patrick Béchaux
Directeur Ressources Humaines

Éditorial

LA CRÉATIVITÉ, CLÉ DE LA PERFORMANCE

VINCI Construction Grands Projets a enregistré en 2003 une progression de 7 % de son chiffre d'affaires pour un résultat net approchant 5 %, soit un niveau de rentabilité largement supérieur aux normes usuelles de son secteur.

Ces performances économiques, en progression régulière d'année en année, sont le fruit d'une politique intangible de sélectivité et de développement de la valeur ajoutée, qui valorise l'exceptionnel capital d'expertises de VINCI Construction Grands Projets. Elles sont aussi la traduction directe d'un modèle de management et d'une culture qui font de VINCI Construction Grands Projets une force d'intervention souple et réactive, capable de se projeter dans des configurations très différentes et avec toute la mobilité requise sur des marchés en mutation permanente.

Cette adaptabilité lui permet de faire face à la cyclicité de ses marchés. VINCI Construction Grands Projets a anticipé ainsi une réduction sensible de son activité en 2004, et prévoit toutefois un net redressement des prises de commande en cours d'exercice. Dans ce contexte, VINCI Construction Grands Projets intensifiera ses efforts commerciaux en direction des marchés répondant à ses critères de sélectivité et de maîtrise des risques, et développera dans ce but les synergies avec les diverses entités du groupe VINCI. Ces efforts concerneront notamment, en Europe, la Grande-Bretagne et les pays d'Europe centrale, dont les besoins d'équipement en infrastructures de transport sont importants. En Asie, la fin de la crise économique permet d'envisager la reprise des grands programmes d'investissement. Une relance de l'activité est également attendue dans les pays du pourtour méditerranéen. Enfin, l'expertise de VINCI Construction Grands Projets dans les infrastructures de stockage et de traitement du gaz devrait lui permettre de tirer parti du fort développement de ce segment de marché.

C'est en redoublant de créativité pour imaginer les nouvelles solutions attendues par ses clients, pour optimiser son outil de travail, affûter ses organisations et valoriser ses indéniables atouts que VINCI Construction Grands Projets entend poursuivre en 2004 sa trajectoire exemplaire et confirmer sa dimension d'entreprise de référence de son secteur.

Philippe Ratynski
Président
de VINCI Construction Grands Projets



Philippe RATYNSKI

Chiffres clés

CHIFFRE D'AFFAIRES

_Par zone géographique

en millions d'euros	2001	2002	2003
France	156,2	121,3	114,0
Europe	220,0	341,9	400,1
Afrique	12,9	21,0	88,9
Moyen-Orient	15,0	4,2	1,0
Asie	101,5	95,2	34,2
Amérique	87,7	41,7	30,6
Australie	1,8	0,7	0,1
TOTAL	595,1	626,0	668,9

_Par métier

en millions d'euros	2001	2002	2003
Non-résidentiel privé	62,0	130,0	76,9
Non-résidentiel public	45,0	13,0	4,7
TOTAL BÂTIMENT	107,0	143,0	81,6
Production d'énergie	1,0	11,0	57,0
Environnement	32,0	44,0	80,3
Transports	416,0	416,0	442,5
Grands équipements	39,0	12,0	7,5
TOTAL GÉNIE CIVIL	488,0	483,0	587,3
TOTAL	595,0	626,0	668,9

EFFECTIFS

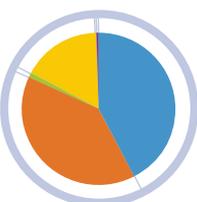
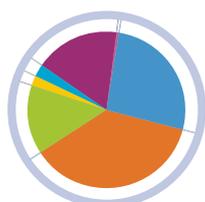
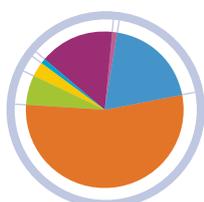
Au 1^{er} janvier 2004

2 949 personnes

CARNET DE COMMANDES

_Par zone géographique

- France
- Europe
- Amériques
- Afrique
- Moyen-Orient
- Asie
- Australie



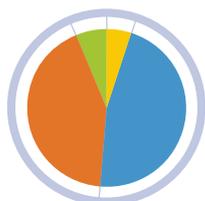
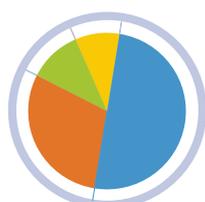
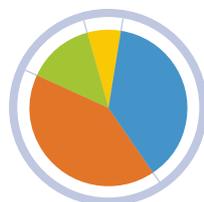
2001 : 1 378 €

2002 : 1 524 €

2003 : 1 090 €

_Par nature de contrat

- Concessions
- Conception - Construction
- Construction
- Autres : montages immobiliers

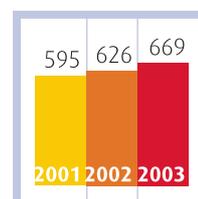


2001 : 1 378 €

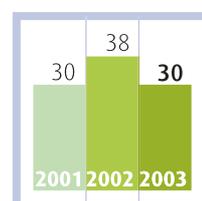
2002 : 1 524 €

2003 : 1 090 €

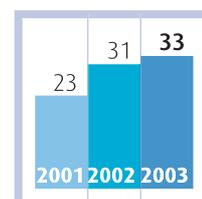
CHIFFRES CLÉS



_Chiffre d'affaires



_Résultat d'exploitation



_Résultat net part du Groupe



_Capitaux propres et intérêts minoritaires



_Trésorerie

Une entreprise mondiale

GRANDS PROJETS EN COURS À TRAVERS LE MONDE

1_ France

- › Laboratoire souterrain de l'Andra
- › Démantèlement de la centrale nucléaire de Brennilis
- › Autoroute A28
- › Autoroute A10
- › Autoroute A85
- › Bouclage de l'A86 à l'ouest
- › Déconstruction de l'installation Triton
- › Pont d'Aquitaine

2_ Monaco

- › Port de La Condamine

3_ Belgique

- › Tunnel de Soumagne

4_ Suisse

- › Tunnel de Mitholz

5_ Pays-Bas

- › Ligne ferroviaire Thalys IV
- › Tunnel de Pannerdensch Kanaal

6_ Royaume-Uni

- › Tunnels de l'aéroport d'Heathrow
- › CTRL 310
- › Projet hôtelier Royal Victoria Dock
- › Projet routier de Newport

7_ Irlande

- › Station de traitement des eaux usées de Cork

8_ Suède

- › Tunnel d'Hallandsas

9_ Russie

- › Métro de Saint-Petersbourg
- › Tour de la Paix – Saint-Petersbourg
- › Tunnel routier de Lefortovo
- › Tunnel de la Forêt d'Argent

10_ Ukraine

- › Unité de stockage de Tchernobyl

11_ République tchèque

- › Immeuble de bureaux Palac Tesnov
- › Immeuble de bureaux IBC (reconstruction)
- › Immeuble de bureaux Florenc
- › Hôtel Four Seasons de Prague (reconstruction)

12_ Roumanie

- › Tour place de la Victoire
- › Centre commercial Orhideea

13_ Turquie

- › Stade d'Istanbul

14_ Grèce

- › Pont de Rion-Antirion
- › Métro d'Athènes

15_ Libye

- › Stations de pompage Al Gardabiya Assdada

16_ Égypte

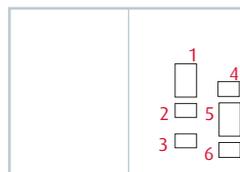
- › Barrage de Naga Hammadi
- › Réservoirs de gaz liquéfié d'Idku
- › Métro du Caire – 2C

17_ Liban

- › Barrage de Chabrouh

18_ Chine

- › Stade olympique de Pékin



- 1_ Tunnels de l'aéroport d'Heathrow – Royaume-Uni.
- 2_ Tunnel ferroviaire de Soumagne – Belgique.
- 3_ CTRL 310 – Royaume-Uni.
- 4_ Station d'épuration de Cork – Irlande.
- 5_ Centre commercial et résidentiel Berjaya Times Square – Malaisie.
- 6_ Pont de Rion-Antirion – Grèce.

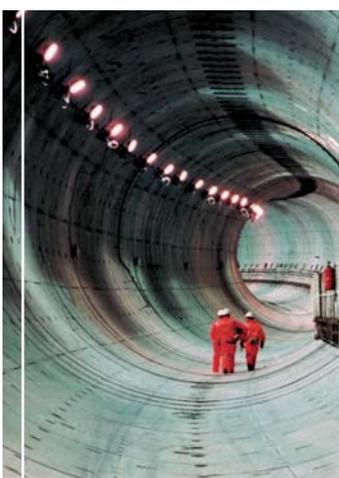
18_ Malaisie
 > Centre commercial et résidentiel Berjaya Times Square

19_ Australie
 > Barrage de Dartmouth

20_ Canada
 > Aménagement hydroélectrique d'Eastmain
 > Centrale de Toulnostouc

22_ USA
 > Barrage de Terminus

23_ Chili
 > Autoroute Chillan-Collipulli
 > Trois établissements pénitentiaires



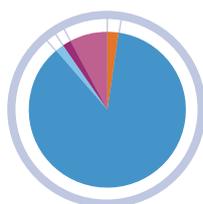
France – Europe Amériques

PROFIL

La Direction France – Europe – Amériques, dirigée par Jean-François Ravix, concentre son activité sur l'Union européenne, la Suisse et l'Europe centrale ainsi que sur le Canada et l'Amérique latine. Elle intervient, essentiellement sur les infrastructures de transport : ponts (pont de Rion-Antirion en Grèce), infrastructures ferroviaires (tunnels de Soumagne en Belgique, de Mitholz en Suisse ou de Pannerdensch Kanaal aux Pays-Bas, liaisons à grande vitesse Thalys IV aux Pays-Bas ou CTRL 310 au Royaume-Uni), autoroutes (contournement de Newport au pays de Galles) ou encore tunnels routiers (Airsides Road Tunnel d'Heathrow au Royaume-Uni).

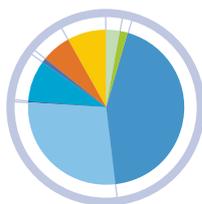
La Direction France – Europe – Amériques cible en tout premier lieu des projets en conception-construction, nécessitant un savoir-faire alliant haute technicité et capacité d'innovation, notamment dans les domaines où les compétences locales ne peuvent satisfaire les besoins du marché. Fort de son ancrage européen et de sa notoriété sur les principaux grands marchés en Europe, elle s'inscrit comme un acteur majeur des grands projets sur ce continent, capable de capter une clientèle récurrente et de nouer des partenariats avec les plus grands intervenants locaux. Son activité en 2003 s'est élevée à 378 millions d'euros, niveau jamais égalé par le passé.

SEGMENTATION DE L'ACTIVITÉ :
378 millions d'euros



■ Bâtiment fonctionnel privé
■ Transport
■ Grands équipements
■ Environnement
■ Énergie

RÉPARTITION PAR ZONE
GÉOGRAPHIQUE



■ France
■ Belgique
■ Grande-Bretagne
■ Grèce
■ Italie
■ Pays-Bas
■ Suède
■ Suisse
■ Canada

ACTIVITÉ

France

Les travaux de réparation du pont d'Aquitaine à Bordeaux se sont concentrés en 2003 sur la réalisation des travaux de second œuvre et l'essai de chargement contractuel de la nouvelle suspension, réalisé avec succès le 18 mai 2003. 36 camions de 26 t ont ainsi été placés durant près de trois heures sur le pont, afin de tester la résistance de la nouvelle suspension et de mesurer le comportement de l'ouvrage, soumis à des charges importantes avec le passage quotidien de quelque 75 000 véhicules. La réception de l'ouvrage a été prononcée le 9 octobre 2003. Les travaux qui portaient sur le remplacement de la suspension du pont et l'élargissement du tablier de quatre à six voies, sans interruption de la circulation, ont été réalisés en 41 mois.

Les travaux d'extension du port de La Condamine à Monaco, débutés en octobre 1999, ont été achevés en avril 2003, permettant à la Principauté d'assurer la mise en service partielle de l'ouvrage dès le printemps. Un navire de 200 m a ainsi pu être baptisé, accosté sur la digue. Le quai a quant à lui été utilisé dès le 1^{er} juin pour accueillir les croisiéristes venus assister au Grand Prix 2003 de Formule 1. Ces nouvelles infrastructures ont permis à la Principauté de gagner 24 ha sur la mer, soit 60 % de la superficie de son port, devenu l'un des plus grands ports de plaisance de la Méditerranée, capable d'accueillir la flotte des paquebots de croisière de luxe.

Belgique

VINCI Construction Grands Projets, en groupement avec CFE (filiale belge de VINCI Construction), a poursuivi en 2003 les travaux de construction du tunnel ferroviaire de Soumagne sur la future ligne TGV Bruxelles-Cologne. Ce tunnel monotube de 6 km est le plus important chantier jamais réalisé pour le réseau ferroviaire belge à grande vitesse. Il est creusé à l'explosif à partir de quatre attaques. La jonction entre deux des attaques a eu lieu le 25 juin 2003. Ce n'est qu'à la fin de l'année 2004 que les mineurs viendront à bout des travaux de creusement, pour une livraison prévue en août 2005.

		1
		2
		3

- 1_ Le tunnel de Mitholz en Suisse est, avec ses trois tubes de 8 km chacun, le tronçon le plus long du tunnel du Lötschberg construit au cœur des Alpes alémaniques afin de compléter le réseau ferroviaire suisse entre l'Europe du Nord et l'Italie.
- 2_ Le tunnel ferroviaire monotube de Soumagne en Belgique, de 5 940 m de long et 110 m² de section, est réalisé dans le cadre de la future ligne TGV Bruxelles-Cologne.
- 3_ Le projet Thalys IV porte sur la construction d'un tronçon de 16 km sur la ligne TGV reliant Amsterdam et Bruxelles et comprend deux tunnels immergés, un pont mixte et des tranchées couvertes.

Pays-Bas – Belgique

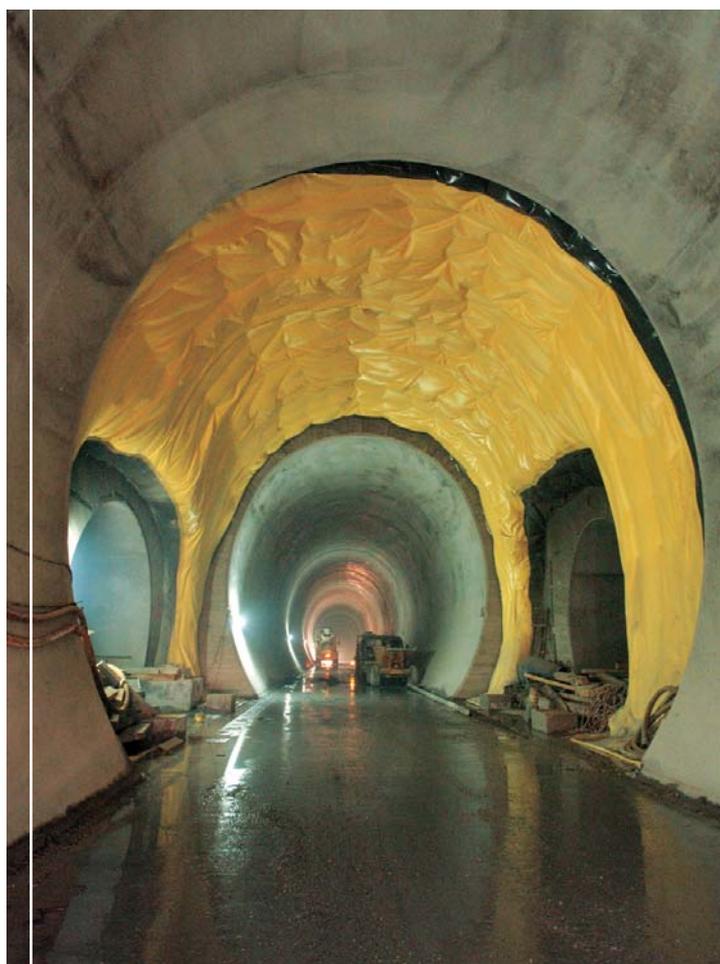
L'année 2003 a été marquée par l'immersion des sept caissons du tunnel Oude Maas, réalisé dans le cadre des travaux du lot 5 de la ligne TGV Thalys reliant Amsterdam et Bruxelles. Les opérations d'échouage se sont déroulées conformément au planning entre le 23 août 2003 et le 19 octobre 2003. Depuis lors, il est possible de traverser ce tunnel de 1 050 m à pied. Le projet comprend un deuxième tunnel immergé – Dordtsche Kil – de 1 050 m également, dont le premier des sept caissons a été immergé début novembre 2003. Les travaux se poursuivent parallèlement sur le pont mixte, les viaducs d'accès ainsi que les tranchées couvertes que comprend ce tronçon de 16 km. La fin des travaux est prévue en mai 2005.

Pays-Bas

Après le percement du deuxième tube du tunnel ferroviaire du Pannerdensch Kanaal en décembre 2002, le tunnelier a pu être démonté et évacué en février 2003. Ce tunnel bitube de 2 x 1 615 m, conçu pour des trains à deux étages, est réalisé dans le cadre de la nouvelle ligne de chemin de fer à grand gabarit, dite Betuwe Route, dédiée au transport de fret entre le port de Rotterdam et l'Allemagne. Une cérémonie marquant la fin du creusement et des travaux de réalisation des interconnexions a été organisée le 27 juin 2003 en présence du client et de la direction de la Betuweroute. La réception provisoire des travaux du marché principal est prévue en mars 2004. La fin des travaux additionnels est prévue en mai 2004 pour les écrans antibruit et en septembre 2004 pour les voies. La livraison de l'ensemble du projet devrait avoir lieu en août 2005.

Suisse

L'attaque nord-ouest du tunnel ferroviaire de Mitholz a été percée le 4 mai 2003, avec 169 jours d'avance sur le planning contractuel. La cérémonie de percement de ce tronçon de 7 024 m a eu lieu le 14 mai 2003. Le projet comprend trois tubes, excavés à l'explosif, longs en moyenne de 8 000 m chacun, soit 24 km de tunnel au total à réaliser en 72 mois. La totalité des avancements sur les différents fronts était, fin décembre, de 21 000 m,





VINCI Construction Grands Projets, et son partenaire Morgan=Est, ont été distingués au Royaume-Uni dans le cadre des *Green Apple Awards* 2003, récompensant des entreprises ou des institutions pour la qualité de leur action en matière de protection de l'environnement. Ainsi, le titre de « National Winner » a été décerné au projet de contournement routier de Newport, sur lequel les terrassements et les routes sont réalisés à 95,6 % avec des matériaux recyclés. Le CTRL 310 s'est vu quant à lui attribuer le titre de « Gold Winner », notamment pour l'utilisation de plusieurs tonnes de déchets inertes aux remblais des plates-formes des dalles et aux pistes du chantier.



soit 78 % de la longueur à excaver. Grâce aux rendements obtenus et aux huit mois d'avance des excavations sur le programme initial, le consortium a obtenu des travaux supplémentaires consistant en l'excavation de 2 x 1 000 m de tunnel. Le tunnel de Mitholz est le tronçon le plus long du tunnel ferroviaire à grande vitesse du Lötschberg, qui sera, après son inauguration en 2007, le quatrième plus long tunnel ferroviaire du monde. Il constituera, avec sa liaison au tunnel du Simplon existant, la première pénétrante nord-sud à travers les Alpes, la première pénétrante nord-sud à travers les Alpes, la première plaque tournante du trafic chemin de fer européen. La fin des travaux est prévue en avril 2006.

Irlande

En juillet 2001, VINCI Construction Grands Projets obtenait le contrat de conception et construction du génie civil de la station de traitement des eaux usées de Cork. Le projet comprend la construction de 16 réservoirs, de cinq bâtiments et des aménagements paysagers. En octobre 2003, l'ensemble des bassins et autres ouvrages hydrauliques étaient réceptionnés par le client, suivis quelques semaines plus tard par les bâtiments. Les travaux extérieurs et aménagements paysagers s'achèveront début 2004 pour une livraison de nos travaux en avril 2004.

Pays de Galles

Les travaux de construction du contournement routier de la ville de Newport ont été marqués par le début du lancement du tablier le 26 juin 2003 et le levage successif des pièces formant l'arche du viaduc en *bowstring*, notamment la pièce centrale de 650 t qui a été levée le 24 octobre jusqu'à son emplacement définitif. Par ailleurs, 3 km de chaussée nouvelle ont été ouverts au trafic le 18 août 2003. Les travaux concernent la construction d'une route à 2 x 2 voies et la traversée de la rivière Usk, constituée d'un viaduc principal en *bowstring* de 195 m de portée et de deux viaducs d'accès longs de 87 m et 72 m. Le groupement prévoit de livrer l'ensemble des ouvrages fin juin 2004, soit 27 mois après le début des travaux au lieu des 36 prévus au contrat.

Royaume-Uni

Les travaux de construction du lot 310 du lien ferroviaire entre le tunnel sous la Manche et Londres (Channel Tunnel Rail Link), débutés en janvier 2002, se sont poursuivis en 2003, conformément au planning. Le projet porte sur un nouveau tronçon de 13,8 km de ligne TGV dans la banlieue est de Londres et comprend la construction d'un pont de 1 025 m, de deux viaducs de 675 m et 454 m, de 6 700 m de voie sur dalle et 14 ouvrages divers (ponts-rails, passages supérieurs et inférieurs piétons ou routes, terrassements...). L'année 2003 a été marquée notamment par la fin du poussage

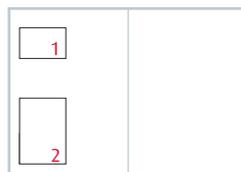
du viaduc de Thurrock, le 30 octobre 2003, un an jour pour jour après le poussage de la première des 23 travées. L'ensemble du projet devrait être livré en décembre 2004.

Alors que l'année 2002 avait été marquée par le percement du premier tube de l'Airside Road tunnel d'Heathrow, les travaux se sont poursuivis en 2003 avec le démontage, le transfert et le remontage du tunnelier, le début des travaux de creusement du second tube le 23 février 2003 et son percement le 26 juin 2003, avec quatre semaines d'avance sur le programme. Le contrat porte sur le creusement d'un tunnel routier bitube de 2 540 m au total permettant l'accès au terminal 5 de l'aéroport d'Heathrow. L'intégralité des travaux se terminera en mars 2004. Parallèlement, les travaux se sont poursuivis sur les autres lots du contrat d'extension de l'aéroport d'Heathrow. Le creusement de l'émissaire pour l'évacuation des eaux de pluie (tunnel monotube de 4 100 m) s'est terminé le 26 août 2003, en avance de quatre semaines sur le programme contractuel. Le creusement du tunnel d'extension de la ligne de métro Piccadilly Line (tunnel bitube de 3 300 m) a débuté le 29 octobre 2003. Le creusement de la chambre de montage du tunnelier du prolongement de la ligne de métro Heathrow Express (tunnel bitube de 3 200 m) a également débuté en décembre 2003, pour une mise en place du tunnelier fin janvier 2004. À cela s'ajoutent les travaux des tunnels de raccordement de l'extension Piccadilly sur l'existant et des tunnels de service. L'ensemble du projet devrait être livré en septembre 2006.

En décembre 2001, VINCI Construction Grands Projets obtenait le contrat de conception-construction du projet hôtelier Royal Victoria Dock, comprenant un hôtel Novotel de 257 chambres et un hôtel Ibis de 278 chambres, des parkings, restaurants, bars et salles de réunions sur 27 000 m² et 12 étages. L'hôtel Ibis a été livré à Accor le 17 décembre 2003, avec 14 jours d'avance sur le programme et a été ouvert au public début janvier. La livraison du Novotel est prévue en février 2004, avec six semaines d'avance sur la date contractuelle.

Suède

Après la publication du jugement de la Supreme Water Court le 17 octobre 2003, autorisant la mise en œuvre du projet, VINCI Construction Grands Projets a signé le 19 décembre 2003 un protocole avec le client Banverket, fixant le programme des travaux préliminaires de construction du tunnel ferroviaire d'Hallandsås, sur la ligne Gothenburg-Malmö. Ces derniers ont démarré dès le mois de janvier 2004. La mise en vigueur définitive du contrat est programmée pour le mois de mars 2004. Elle sera immédiatement suivie par la commande du tunnelier, dont la mise au point s'est



- 1_ La station de traitement de Cork, en Irlande, s'inscrit dans un vaste projet d'assainissement destiné à collecter les eaux usées de la ville et à les acheminer jusqu'à l'estuaire voisin pour y être traitées.
- 2_ Les terrassements et les routes du projet de contournement routier de Newport sont réalisés à 95,6 % avec des matériaux recyclés.

achevée en 2003. Le projet comprend la conception et la construction de deux tunnels de 5,6 km chacun et de 9,04 m de diamètre intérieur, avec des intertubes tous les 500 m. Les travaux, réalisés en groupement avec Skanska, devraient durer jusqu'en mars 2011.

Grèce

Dans le cadre des quatre extensions du métro d'Athènes en cours et forte de l'expérience acquise sur les lignes 1 et 2, VINCI Hellas, filiale de VINCI Construction Grands Projets, a obtenu un contrat gré à gré pour la coordination des études des extensions. Le marché porte sur l'analyse et la vérification de la fonctionnalité des différents systèmes et sur la coordination des différents corps d'état du projet.

Les travaux de construction du pont de Rion-Antirion ont été marqués en 2003 par des avancées visibles au niveau de la construction des quatre piles, de la pose du tablier et des haubans. Ainsi, le mercredi 29 janvier, la première prédalle de clavage des jambes de pylône, une pièce de 175 t, a été posée à 130 m au-dessus de la mer. La pose du premier caisson métallique d'ancrage des haubans, une pièce de 200 t, a été réalisée le 1^{er} mars 2003 et le premier segment de tablier a été posé le 8 avril 2003. Ces opérations se sont succédées durant l'année 2003, jusqu'à la réalisation d'un demi-pont, fin janvier 2004. Parallèlement, VINCI Construction Grands Projets a poursuivi les travaux de construction des routes et viaducs d'accès, ainsi que de la plate-forme de péage, qui devraient s'achever début novembre 2004. Le pont de Rion-Antirion, ouvrage de 2 883 m, reliera fin 2004 le Péloponnèse à la Grèce continentale en franchissant le golfe de Corinthe.



- 1_ Les opérations d'excavation et de construction de la centrale hydroélectrique de Toulnostouc au Canada ont été réalisées dans des conditions climatiques particulièrement rigoureuses, avec des températures comprises entre - 20 °C et - 38 °C.
- 2_ Les travaux de l'autoroute Chillan-Collipulli au Chili ont nécessité la construction de 80 ouvrages d'art et de 600 ouvrages d'assainissement.
- 3_ Plus long pont haubané multitravées du monde, le pont de Rion-Antirion, en Grèce, aura nécessité 5 ans de travaux, 250 000 m³ de béton et 17 200 t de charpente métallique, soit près de deux fois la tour Eiffel.

1	
2	
3	

Canada

En juin 2002, VINCI Construction Grands Projets, via sa filiale Janin-Atlas, remportait le contrat de bétonnage de la centrale de Toulnostouc. Outre la mobilisation du chantier, l'année 2003 a été marquée par la mise en service partielle du pont roulant et le montage de la charpente métallique permettant la fermeture de la centrale le 18 décembre 2003. Les travaux, réalisés dans le cadre de la construction d'un nouvel aménagement hydroélectrique de 480 MW situé au nord-est du Québec, comprennent l'excavation du canal de fuite, le bétonnage de la centrale ainsi que l'installation des équipements électriques et mécaniques. La fin des travaux est prévue en juillet 2005.

Chili

Après la livraison du dernier tronçon de 24 km de l'autoroute Chillan-Collipulli en juillet 2002, le concédant a notifié à la société concessionnaire la réception définitive de l'ensemble des travaux le 11 juin 2003. Le projet portait sur la mise aux normes autoroutières et le doublement de 165 km de la Ruta 5 Sur, maillon chilien de la route pan-américaine, qui court de l'Alaska à la Terre de feu. L'autoroute Chillan-Collipulli a été construit par VINCI Construction Grands Projets en trois ans.

PERSPECTIVES

Les prises de commandes de l'exercice 2003, constituées pour l'essentiel de renouvellements ou avenants sur contrats en cours, s'élèvent à 91,2 millions d'euros. Le carnet de commandes est de 408,6 millions d'euros. Bon nombre de remises d'offres ayant été repoussées, en Europe comme en Amérique latine, l'année 2004 devrait voir l'aboutissement des efforts commerciaux déployés en 2003.

Socaso Socatop

PROFIL

Socaso et Socatop, filiales du groupe VINCI, respectivement à 100 % et aux deux tiers, sont placées sous le contrôle de Jean-François Ravix.

Socaso, groupement d'entreprises regroupant pour deux tiers VINCI Construction Grands Projets et pour un tiers Eurovia, intervient pour le compte de Cofiroute dans le domaine de la conception, de la maîtrise d'œuvre et de la réalisation clés en main de projets autoroutiers. Socaso conçoit, construit, élargit et entretient un réseau de 900 km d'autoroutes interurbaines de l'ouest de la France.

Socatop – Société de Construction de l'Autoroute de Traversée de l'Ouest Parisien – est un groupement constitué des plus grandes entreprises françaises de travaux publics et de bâtiment. Socatop est chargée des études et de la construction de l'A86 à l'Ouest, le plus grand chantier de travaux souterrains d'Europe.

PERSPECTIVES

L'activité 2004 de Socaso sera marquée par l'accélération de la programmation des sections du réseau Cofiroute restant à construire : poursuite des travaux des deux sections de l'A28 (Écommoy/Montabon et Montabon/Dissay-sous-Courcillon), travaux préparatoires et premiers ouvrages d'art de la section Viaduc de Chezelles/Esvres de l'A85, études, déviations de réseaux et premiers ouvrages d'art du contournement Nord d'Angers, sur l'A11 et poursuite des travaux d'élargissement de l'A10. À cela s'ajoute le programme 2004 d'entretien des chaussées, de réparation d'ouvrages d'art, la fin de l'échangeur de Sorigny, ainsi que l'éventuel démarrage des travaux du contournement de Langeais sur l'A85.

Ces affaires permettent à Socaso d'établir un budget prévisionnel 2004 estimé à quelque 100 millions d'euros.

En 2004, Socatop prévoit la mise en cadence de la seconde phase du génie civil du premier tronçon de l'A86 : réalisation des escaliers de transfert dans le tunnel, construction des échangeurs souterrains avec l'A13 à Vauresson et avec la RN13 à Rueil-Malmaison, et creusement du puits du Bois de l'État.

Les travaux préparatoires du deuxième tronçon devraient également être engagés.



Le 14 octobre 2003, deux ans après le début du creusement, le tunnelier effectuait le percement du premier tronçon du tunnel Est de l'A86, entre Rueil-Malmaison et l'A13.

Socaso

Avec 90 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2003, Socaso a développé son activité autour de trois grands chantiers :

- l'A85, avec la mise en service le 12 décembre des 32 km de la section Villefranche-sur-Cher/Saint-Romain-sur-Cher ;
- l'A28, avec la poursuite des travaux de la section Montabon/Dissay-sous-Courcillon (10 km), comprenant le viaduc sur le Loir, et le démarrage de la section Écommoy/Montabon (15 km). L'ouverture de ces deux sections, au printemps 2006, permettra la liaison autoroutière complète Le Mans/Tours ;
- l'A10, avec des travaux d'élargissement à 2 x 3 voies entre Blois et Tours. La mise en service de la section de Blois à Château-Renault a eu lieu en juin 2003 et celle de Monnaie à Tours-Nord en décembre 2003.

Socaso poursuit par ailleurs la construction du nouvel échangeur sur l'A10 à Sorigny, au sud de Tours, l'achèvement des renforcements des piles d'ouvrages sur l'A10 et les travaux d'entretien des chaussées du réseau Cofiroute.

En juillet 2003, Socaso a été certifié ISO 9001 : 2000 pour ses activités d'ingénierie et maîtrise d'œuvre de construction, d'aménagement et d'entretien d'autoroutes clés en main.

En 2003, le chiffre d'affaires de Socaso s'élève à 89,7 millions d'euros.

Socatop

Le projet de bouclage de l'autoroute A86 à l'Ouest de Paris comprend la réalisation de 10 km de tunnel réservé aux véhicules légers. L'année 2003 a été marquée par le percement du premier tronçon de 4,5 km entre Rueil-Malmaison et l'autoroute A13, le 14 octobre, suivi du démontage et du transfert du tunnelier à Jouy-en-Josas en vue de l'exécution du deuxième tronçon de 5,5 km entre Pont-Colbert et l'A13.

La dalle de roulement inférieure est réalisée sur la première section, les travaux de génie civil des puits de secours des Hauts-Bénards et de la Place-Berthet sont achevés, ainsi que le puits de ventilation du Butard qui reste à raccorder au tunnel.

Europe orientale - Afrique - Asie

PROFIL

La Direction Europe Orientale – Afrique – Asie, dirigée par Pierre Berger, concentre son activité sur l'Europe orientale, l'Afrique, en collaboration avec les filiales de VINCI Construction, le Moyen-Orient et l'Asie. Elle intervient sur l'ensemble des segments des travaux publics : infrastructures de transport (métro du Caire, métro de Saint-Pétersbourg, tunnel routier de la Forêt d'Argent à Moscou), environnement (unité de stockage de Tchernobyl en Ukraine, stations de pompage et système de régulation d'eau potable en Libye), grands équipements (stade de Pékin), production d'énergie (réservoirs de gaz naturel liquéfié d'Idku et barrage de Naga Hammadi en Égypte, barrage Émile Lahoud au Liban), et réalise également de grands bâtiments fonctionnels (complexe résidentiel et commercial Berjaya Times Square en Malaisie). La Direction Europe Orientale – Afrique – Asie construit de grands ouvrages, dans des régions sensibles, qui requièrent un savoir-faire technique élevé, la maîtrise du management des grands projets, seul ou en association avec des partenaires, ainsi qu'une expertise en ingénierie financière et juridique, et une politique de sélectivité rigoureuse.

Son activité s'est élevée en 2003 à 143,2 millions d'euros.

ACTIVITÉ

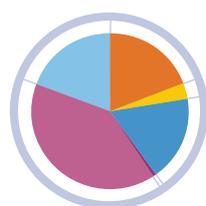
Russie

Le percement du tunnel routier de Lefortovo, situé sur le parcours du troisième périphérique circulaire urbain de la ville de Moscou, a eu lieu le 20 février. Le creusement a été effectué en 60 semaines, avec des pointes à 64 m par semaine. Le tunnel, d'une longueur de 2 200 m a été réalisé au tunnelier à pression de boue, d'un diamètre de foration de 14,2 m, soit le plus grand tunnelier du monde en site urbain. La construction du tunnel de Lefortovo se devait d'assurer la préservation complète des bâtiments et ouvrages historiques, ainsi que de l'ensemble architectural du quartier historique de Lefortovo. Le tunnel, dont les travaux avaient débuté en novembre 2001, a été inauguré et mis en service le 5 décembre.

Les travaux de construction du métro de Saint-Pétersbourg se sont poursuivis conformément au programme. Le projet comprend deux tunnels de 840 m de longueur et 6,4 m de diamètre, creusés au tunnelier à 70 m de profondeur. Malgré un hiver particulièrement rigoureux, le creusement s'est maintenu à de bonnes cadences, permettant le percement du premier tube le 4 mai. Après le retournement du tunnelier et de ses remorques dans une chambre souterraine, phase sensible compte tenu de l'exiguïté des lieux, la foration du second tube a pu reprendre le 4 septembre, pour s'achever trois mois plus tard. La cérémonie de percement a eu lieu le 28 novembre. La mise en service de ce tronçon de métro est prévue pour le 27 mai 2004.

VINCI Construction Grands Projets et VINCI Construction Technology ont signé, au cours du troisième trimestre 2003, trois contrats d'assistance avec la mairie de Moscou, dans le cadre du projet des tunnels routiers de la Forêt d'Argent. Ils portent respectivement sur la vérification, l'analyse et la validation des programmes de remise en état du tunnelier ; la mise à disposition de personnel qualifié et l'étude du réseau d'air comprimé, l'optimisation de la ventilation et l'étude géologique du tracé. Le tunnelier, déjà utilisé pour le creusement du tunnel de Lefortovo, a été acheminé par barge durant l'été. Son montage, débuté le 1^{er} décembre, se poursuit.

SEGMENTATION DE L'ACTIVITÉ :
143,2 millions d'euros



■ Bâtiment fonctionnel privé
■ Bâtiment fonctionnel public
■ Transport
■ Grands équipements
■ Environnement
■ Énergie

RÉPARTITION PAR ZONE
GÉOGRAPHIQUE



■ Russie
■ Ukraine
■ Malaisie
■ Pakistan
■ Singapour
■ Vietnam
■ Égypte
■ Libye
■ Liban

		1
		2
		3

1_ Avec ses 700 000 m², Berjaya Times Square, situé à Kuala Lumpur en Malaisie, est le plus important complexe résidentiel et commercial d'Asie.

2_ Le barrage de Chabrouh au Liban est destiné à fournir de l'eau potable aux régions du Kesrouane et du Metn, toutes deux situées au nord de Beyrouth.

3_ Le stade Atatürk d'Istanbul est le fleuron des équipements sportifs de la capitale turque. Il compte 80 000 places, dont 48 500 couvertes.

Malaisie

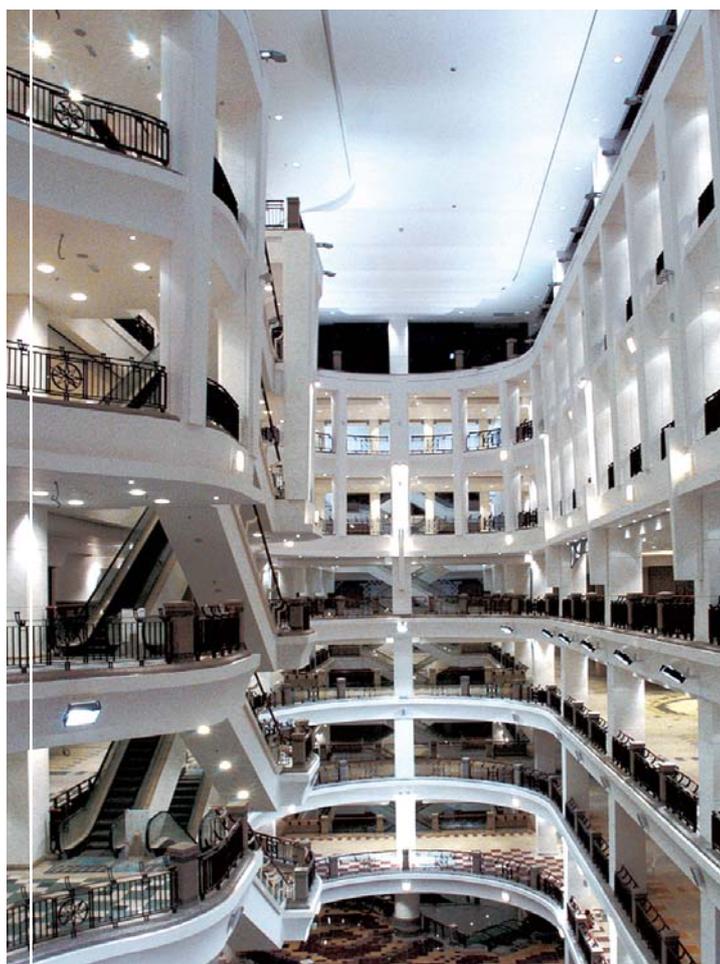
Le centre commercial et résidentiel Berjaya Times Square a été livré le 30 juin. Il s'agit du plus important complexe résidentiel et commercial d'Asie. C'est aussi le plus grand bâtiment d'un seul tenant jamais réalisé par VINCI Construction Grands Projets. Il comprend deux tours de 200 m et de 46 étages, réunies par une façade de 15 étages sur 250 m de long. Ses 700 000 m² renferment plus de 800 boutiques, 1 200 appartements, 50 restaurants, 48 ascenseurs, 5 000 places de parking, un bowling de 56 pistes, des salles de cinéma et un parc d'attractions *indoor* doté d'un circuit de 800 m de montagnes russes. L'ouverture au public a eu lieu le 30 septembre. Le complexe devrait recevoir trois millions de visiteurs par mois.

Turquie

VINCI Construction Grands Projets a obtenu, le 13 janvier, le certificat de réception définitive du stade Atatürk d'Istanbul. Ce projet portait sur la construction d'un stade de 80 000 places, dont 48 500 couvertes, d'installations permanentes d'athlétisme, d'un bâtiment de 50 000 m² sur six niveaux, d'un amphithéâtre de 300 places, de deux stades annexes pour l'entraînement, de routes circulaires et de parkings. Le stade d'Istanbul avait été mis en service en 2002.

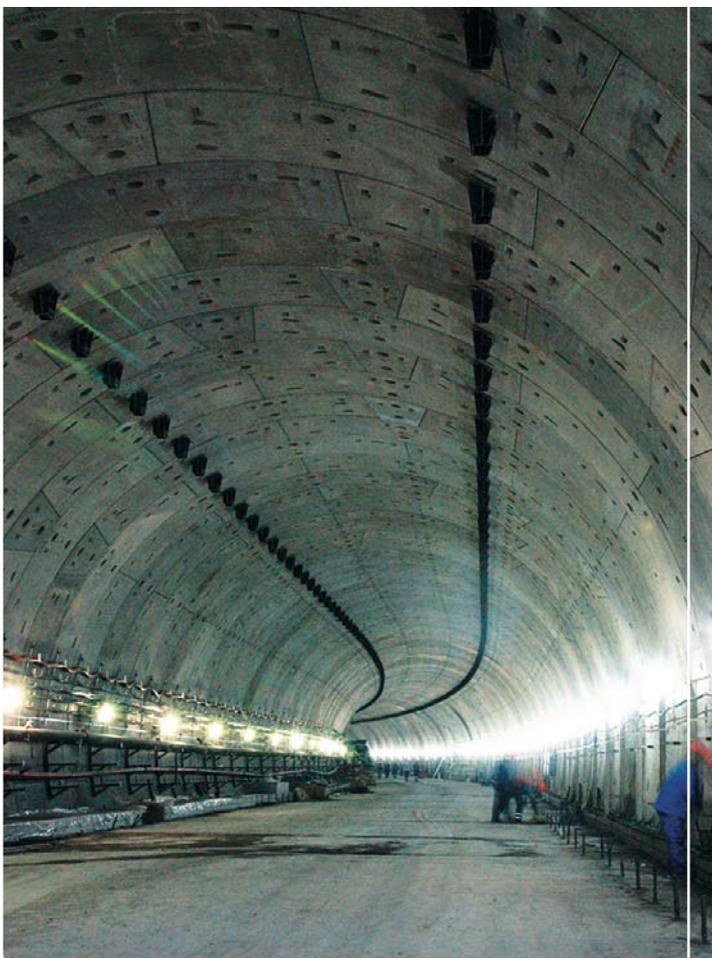
Liban

En octobre 2002, VINCI Construction Grands Projets obtenait le contrat de construction du barrage de Chabrouh, devenu officiellement barrage Émile Lahoud. L'année 2003 a été marquée par la dérivation de la rivière Chabrouh en rive droite, permettant le démarrage des excavations du barrage en rive gauche, ainsi que par le creusement des différentes galeries et le début des travaux de remblai du barrage. Le projet porte sur la réalisation d'un barrage en enrochement de 1,5 million de m³, d'une retenue d'eau de 8 millions de m³ et d'une station de traitement d'eau potable d'une capacité de 60 000 m³/jour. VINCI Construction Grands Projets intervient sur ce marché en tant que pourvoyeur d'assistance technique pour son partenaire libanais. La fin





L'équipe du chantier des réservoirs de gaz naturel d'Idku en Égypte participe bénévolement au projet de mise en valeur d'une ancienne citerne enterrée dans le centre d'Alexandrie, datant du IX^e siècle. Ce projet, élaboré par Jean-Yves Empereur, archéologue spécialiste de l'antique Alexandrie, prévoit la réhabilitation de cette citerne afin de la rendre plus accessible au public et la construction d'un musée retraçant 2 300 ans d'histoire de l'eau à Alexandrie. VINCI Construction Grands Projets participe aux études de conception du nouveau bâtiment, en partie construit sur la citerne, notamment afin de vérifier que la nouvelle structure ne transmet qu'un minimum d'efforts à l'antique structure.



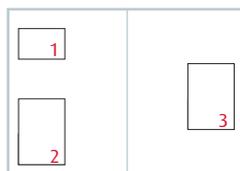
des travaux est prévue en octobre 2005.

Égypte

En octobre 2002, VINCI Construction Grands Projets obtenait le contrat de construction de deux réservoirs de gaz liquéfié d'une capacité de 140 000 m³ chacun, situés à Idku, à 50 km d'Alexandrie, sur les bords de la Méditerranée. L'année 2003 a été marquée par l'achèvement des études, la réalisation des travaux de fondation et la sortie du sol des deux réservoirs. Fin décembre, le chantier avait atteint 2,5 millions d'heures travaillées sans accidents ayant entraîné un arrêt de travail. Les travaux, débutés dès la signature du contrat, devraient se terminer en juin 2005.

Les travaux de construction du barrage de Naga Hammadi, démarrés en 2002, se sont poursuivis conformément au programme. Après la fin des travaux d'installation de chantier et de construction de la base vie, l'année 2003 a été marquée par la dérivation du Nil, le 27 décembre. Pour la deuxième fois de son histoire après les travaux du grand barrage d'Assouan dans les années 60, le Nil, le plus long fleuve du monde, était en effet dévié de son cours naturel dans le canal de dérivation préalablement creusé sur sa rive gauche. Le barrage de Naga Hammadi, situé à environ 150 km au nord de Louxor, permettra de remplacer un barrage existant, construit au début du siècle, situé à 2 km en amont et qui sera conservé dans la retenue future. Il est destiné à la régulation du cours du Nil, à l'irrigation et à la production d'électricité. Il sera équipé de deux écluses afin de permettre le passage du trafic fluvial. La fin des travaux est prévue en juin 2008.

VINCI Construction Grands Projets a poursuivi en 2003 les travaux de construction de la cinquième et dernière phase de la ligne 2 du métro du Caire (2C), avec notamment la fin des fondations des stations et la déviation des voies ENR (société des chemins de fer égyptiens) sur la ligne entre Le Caire et la Haute-Égypte, l'emprise du métro interférant en effet avec celle des chemins de fer. Cette extension, qui prolonge la ligne 2 existante vers le sud de la ville, permettra de diminuer la circulation des transports en commun de surface dans le centre-ville. Il comprend le prolongement de la ligne sur 3,3 km et la construction de deux nouvelles stations. La fin des travaux est prévue en mai 2004.



- 1_ Les réservoirs de gaz liquéfié, à l'image des réservoirs d'Idku construits par VINCI Construction Grands Projets en Égypte, permettent d'optimiser le stockage du gaz naturel liquéfié, énergie non polluante, dont les réserves sont plus importantes que celles du pétrole.
- 2_ Le creusement du tunnel routier de Lefortovo, situé à Moscou en Russie, a été effectué en un temps record de 60 semaines, à l'aide du plus grand tunnelier jamais utilisé en site urbain.
- 3_ L'unité de stockage de Tchernobyl, la plus grande au monde, est destinée au conditionnement et au stockage des 3 000 t de combustible usé des tranches arrêtées.



Libye

Le 14 février 2002, VINCI Construction Grands Projets obtenait le contrat de construction de deux stations de pompage, d'une capacité unitaire de 1 million de m³ par jour, et d'un système de régulation d'eau potable – dans le cadre d'un projet destiné à développer, par la création d'une rivière artificielle, un système d'irrigation de nouvelles terres agricoles – et d'alimentation en eau potable. Après une longue période de mise au point, le chantier est entré durant l'année 2003 en pleine phase d'activité. Les deux bases vie, situées à Al Gardabiya et à Assdada, ont été construites, permettant la mobilisation des équipes, et le génie civil du premier site (Al Gardabiya) a été réalisé à près de 50 %. Les travaux des deux autres sites (Assdada et Wadi Wishkah) ont débuté début 2004. Le projet

Bâtiment Export

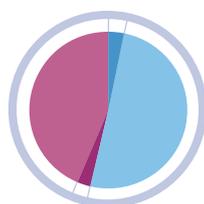


PROFIL

La Direction Bâtiment Export, dirigée par Jean Volff, intervient essentiellement sur le segment du non-résidentiel privé (centres commerciaux, hôtels, bureaux) dans le cadre de contrats de développeur-réalisateur. Une telle démarche, couvrant l'ensemble de la vie d'une opération immobilière, nécessite l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire à même de maîtriser les différentes étapes : recherche de foncier, conception de l'ouvrage, obtention des autorisations administratives, réalisation, mise à disposition des utilisateurs et, souvent, commercialisation. Ses clients sont essentiellement des investisseurs pour qui la garantie du résultat est essentielle et qui sont convaincus du bien-fondé de sa stratégie d'interlocuteur unique. La présence permanente de la Direction Bâtiment Export en Europe orientale depuis de nombreuses années, en particulier en République tchèque, en Roumanie et en Slovaquie, lui a permis de réaliser de nombreux ouvrages pour le compte de clients prestigieux, avec qui de nouveaux développements sont envisagés : CDC IXIS, groupe Carrefour, Quinlan, Société Générale... Son activité s'est élevée en 2003 à 40,8 millions d'euros.

RÉPARTITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Activité : 40,8 millions d'euros



■ Hongrie
■ Roumanie
■ Slovaquie
■ République tchèque

ACTIVITÉ

République tchèque

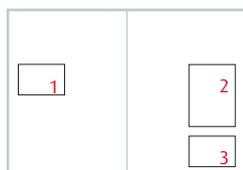
Le chantier de construction de l'immeuble de bureaux Florenc à Prague, débuté en juin 2001, puis interrompu après les inondations qui avaient ravagé le centre historique de Prague en août 2002, a été réceptionné en mars 2003. Le contrat portait sur la construction clés en main d'un bâtiment de bureaux de 15 075 m², comportant huit niveaux de superstructure et trois niveaux de parkings en sous-sol.

La réception des travaux de reprise sur l'immeuble IBC - International Business Centre - à Prague a été signée le 24 avril 2003. Le contrat avait été confié à VINCI Construction Grands Projets en septembre 2002, suite aux inondations subies par la ville de Prague. Cet immeuble de bureaux de 37 000 m² avait été réalisé clés en main par VINCI Construction Grands Projets entre 1991 et 1993.

VINCI Construction Grands Projets a achevé en mai 2003 les travaux de reconstruction de l'hôtel Four Seasons à Prague, qui avait subi d'importants dommages lors des inondations d'août 2002. Le contrat, attribué en octobre 2002, portait sur la remise en état des locaux, en entreprise générale. VINCI Construction Grands Projets avait réalisé la conception et la construction de cet hôtel de luxe de 157 chambres entre décembre 1998 et janvier 2001.

Roumanie

Le 22 septembre 2003, un an après le début des travaux, VINCI Construction Grands Projets a inauguré le centre commercial Orhideea à Bucarest. L'ouverture au public a eu lieu le 24 septembre et a connu un succès dépassant toutes les prévisions. Le centre, d'une surface de 28 800 m², comprend un hypermarché Carrefour de 8 500 m² et 56 commerces (boutiques, moyennes surfaces, restaurants), tous commercialisés avant l'ouverture.



- 1_ La construction de l'immeuble de bureaux Florenc a été réalisée clés en main par VINCI Construction Grands Projets dans le quartier de Karlín à Prague, en République tchèque.
- 2_ La Tour place de la victoire à Bucarest, en Roumanie, classée IGH, immeuble de grande hauteur à usage de bureaux, abrite le siège social de la filiale roumaine de la Société Générale.
- 3_ Construit en un an, le centre commercial Orhideea de Bucarest, en Roumanie, comprend un hypermarché Carrefour de 8 500 m² et 56 boutiques et restaurants.

La réception de la Tour place de la Victoire à Bucarest a eu lieu le 3 février 2003, 23 mois après le début des travaux. Le projet portait sur la conception et la construction d'un immeuble de bureaux de près de 35 000 m² pour le compte de la Société Générale, et plus particulièrement de sa filiale BRPD (Banca Romana Pentru Dezvoltare). Il comprend trois sous-sols, un rez-de-chaussée, 18 étages et des locaux techniques.

PERSPECTIVES

Les bons résultats économiques de la Direction Bâtiment Export en 2003, conséquence de livraisons réussies (bureaux de la Société Générale à Bucarest, bureaux Florenc à Prague, centre commercial Orhideea à Bucarest...), ont été accompagnés d'un glissement des prises de commandes. Plusieurs opérations sont en fin de négociation et devraient cependant aboutir durant le premier semestre 2004.



Pôle Ingénierie



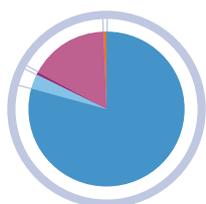
PROFIL

Le pôle Ingénierie rassemble les savoir-faire de la Direction Ingénierie et Moyens Techniques et des entités spécialisées de VINCI Construction Grands Projets : VINCI Construction Technology, la Direction de l'Ingénierie des Travaux Souterrains, le Département 3D (Décontamination-Démantèlement-Déconstruction) et la société Hydroplus.

VINCI Construction Grands Projets s'appuie sur son pôle Ingénierie pour obtenir des affaires à forte valeur ajoutée.

RÉPARTITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Activité : 16,4 millions d'euros



ACTIVITÉ

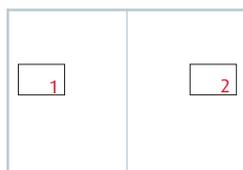
Direction Ingénierie et Moyens Techniques

En 2003, la Direction Ingénierie et Moyens Techniques, dirigée par Hubert Baur, a principalement participé aux offres successives d'assistance technique du stade olympique de Pékin. La Direction Technique Bâtiment s'est intégrée aux équipes de Bâtiment Export pour le projet SKK à Saint-Petersbourg, et l'ensemble de la direction a été impliqué dans le projet des stations de pompage de Libye en pilotant la coordination génie civil et électromécanique en faisant les études d'exécution des structures et les méthodes générales. En outre, la DIMT a activement participé aux études d'avant-projet détaillé de la station d'épuration d'Achères. Elle a également mis au point le réglage des tabliers des ponts à haubans en construction avec une application pour le pont de Rion-Antirion. Ses activités en recherche et développement se sont concentrées en 2003 sur trois domaines :

- matériaux : les recherches sur les nouveaux bétons autoplaçants se sont poursuivies au sein de l'entreprise et au travers des groupes de travail du Projet national, animés par VINCI Construction ;
- béton à haute performance : diverses études ont été réalisées à la demande de Vicat ou de Campenon Bernard Régions (projet de couverture d'une papeterie, projet de beffroi portant 29 cloches, projet de mobilier urbain pour la mairie de Saint-Étienne) ;
- ouvrages d'art : au sein du Projet national Mikti (ponts mixtes), VINCI Construction Grands Projets participe au nouveau groupe de travail sur la conception de hourdis de ponts en béton fibré ultra-performant. En association avec Campenon Bernard Régions, Agence de Grenoble, VINCI Construction Grands Projets a répondu à un appel d'offres pour les essais d'un hourdis de pont mixte préfabriqué et de blocs d'ancrage de précontrainte.

VINCI Construction Technology

Au cours de l'exercice 2003, l'activité de VINCI Construction Technology, filiale d'ingénierie de VINCI Construction Grands Projets, dirigée par Hubert Baur, et rassemblant les compétences des différentes entités du pôle Ingénierie, s'est développée dans les trois directions suivantes :



- 1_ Deux années ont été nécessaires aux techniciens et ingénieurs des bureaux d'études, assistés d'experts en sismologie, pour élaborer les techniques à mettre en œuvre pour la réalisation de cet ouvrage hors du commun qu'est le pont de Rion-Antirion en Grèce.
- 2_ La parfaite maîtrise par VINCI Construction Grands Projets des déchets radioactifs et contaminés permettra pour la première fois en France de mettre en décharge classique toutes les parties d'ouvrages et les déchets de bétons démantelés et non contaminés récupérés dans le cadre du démantèlement de l'installation Triton.

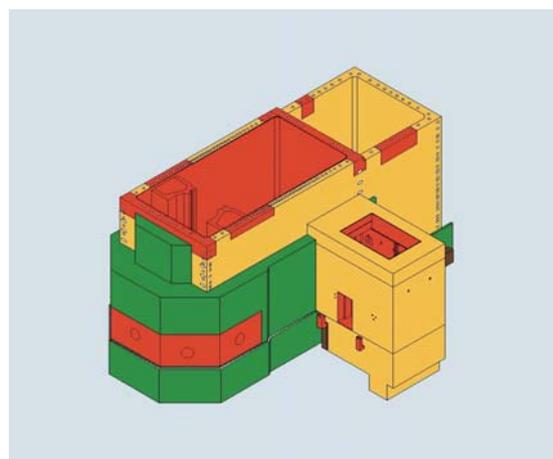
- assistance technique et expertises pour le réseau VINCI Construction (matériaux, études de structures, CET...), avec notamment deux contrats signés en 2003 dans le cadre du projet de tunnel de la Forêt d'Argent en Russie ;
- assistance à maîtrise d'ouvrage et audits techniques pour VINCI, spécialement VINCI Airports (Cambodge, Mexique) ;
- maîtrise d'œuvre de conception en bâtiments et génie civil (deux marchés pour des tunnels sous la Neva à Saint-Petersbourg).

Direction de l'Ingénierie des Travaux Souterrains

La Direction de l'Ingénierie des Travaux Souterrains, conduite par Jean-Claude Amet, a poursuivi en 2003 les études d'exécution des puits et recettes du laboratoire souterrain de l'Andra et les études des niches et des puits de Socatop. Elle a achevé les études des puits du lot 2 du métro de Toulouse. Elle fournit, par ailleurs, un accompagnement technique, dans le cadre du chantier du tunnel d'Hallandsas en Suède, pour la mise au point du tunnelier et la logistique creusement. La Direction de l'Ingénierie des Travaux Souterrains a également collaboré à divers projets tels que le métro de Saint-Petersbourg, le tunnel de Lefortovo et les tunnels de la Forêt d'Argent en Russie, et continue d'apporter son assistance technique, pour les études et les travaux, auprès des réseaux Sogea Construction et GTM Construction sur leurs projets de travaux souterrains.

Département Décontamination-Démantèlement-Déconstruction (3D)

L'activité du Département 3D s'est concentrée en 2003 sur la fin des travaux de la centrale de Brennilis et sur le début des travaux de Triton à Fontenay-aux-Roses. L'année 2003 a vu le démarrage, pour le compte du CEA (Commissariat à l'énergie atomique), des travaux de déconstruction de l'installation Triton qui regroupait jusqu'en 1981 deux réacteurs de recherche de type piscine. Il s'agit de la première opération de déclassement de niveau 3 d'une installation nucléaire – remise à l'état initial d'une installation nucléaire sans radioactivité ajoutée – qui permettra au CEA de réutiliser le bâtiment



sans aucune contrainte radiologique. Ce projet, réalisé conjointement par Salvarem, filiale de VINCI Construction Grands Projets, et 3D, comporte 14 phases de travaux distinctes, dont sept en zone contrôlée. Il s'agit de phases de travaux conventionnels ou de phases d'intervention en milieu ionisant. L'installation sur site a eu lieu en début 2003 et les travaux ont débuté en juin 2003. Fin 2003, les cinq premières phases étaient achevées, dont la première phase de déconstruction de la cellule chaude (enlèvement des parties contaminées). Les travaux de la phase 6 ont également débuté. Il s'agit de la phase principale, portant sur la déconstruction de la piscine Triton/Néréide, par sciage et évacuation des blocs contaminés ou activés. Les travaux devraient être achevés en 16 mois. Salvarem a par ailleurs poursuivi ses activités d'assainissement et de décontamination en milieu ionisant, principalement sur les sites de la Cogema à La Hague, du CEA à Saclay/Moronvilliers et de Marcoule/Pierrelatte, et des centrales EDF de Saint-Laurent, Chinon, Nogent et Flamanville. Son siège social a été déplacé à La Hague où Salvarem réalise 50 % de son chiffre d'affaires. Salvarem a développé ses activités de services aux industriels du nucléaire (Cogema, CEA...) et a concentré sa recherche sur le développement de mousses décontaminantes. Cette technique récente permet de réduire les coûts du traitement de la contamination.



VINCI Construction Grands Projets s'est vu attribuer deux prix parmi les dix prix de l'Innovation VINCI 2003. Le prix spécial Sécurité pour le projet « Protection contre l'incendie dans un tunnel » : installé à l'arrière des tunneliers, un dispositif de pulvérisation de fines gouttelettes d'eau refroidit les fumées et empêche leur propagation en cas d'incendie. Le prix spécial Développement durable pour la « Machine à assainir les bétons contaminés » : utilisée dans les opérations de démantèlement de centrales nucléaires, cette machine munie de dispositifs d'aspiration anti-poussière, permet aux opérateurs de piloter le rabotage des surfaces contaminées sans être exposés aux radiations ni aux pollutions atmosphériques. À noter également le prix spécial Synergies pour « Une démarche paysagère intégrée pour les autoroutes » récompensant notamment Socaso.



La décontamination par la mousse est particulièrement adaptée pour les matériels volumineux, complexes et de grande surface. Les avantages de la mousse dans la décontamination nucléaire sont nombreux, en particulier :

- le foisonnement de la mousse qui permet à celle-ci d'accéder à tous les interstices du composant traité ;
 - une diminution importante des effluents liquides par rapport aux procédés classiques ;
 - la réduction du temps de traitement, donc de la dosimétrie du personnel ;
 - une augmentation de la réactivité par rapport aux liquides, gel et poudres de décontamination usuels.
- Testées avec succès chez Cogema-La Hague, puis sur certains sites nucléaires d'EDF, les mousses Fonet, Foral & Forac (dont la formulation et la préparation sont parfaitement maîtrisées) sont aujourd'hui qualifiées Cogema et homologuées PMUC (EDF).

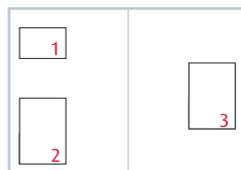
Un premier marché a été négocié sur le site de La Hague et une prochaine commande EDF devrait permettre à VINCI Construction Grands Projets de devenir un acteur à part entière des opérations récurrentes d'ouverture/fermeture de cuves des réacteurs nucléaires du parc français.

Le Département 3D a également poursuivi en 2003 sa collaboration avec la Direction Europe Orientale - Afrique - Asie sur le projet de construction de l'usine de conditionnement et de l'unité de stockage de Tchernobyl en Ukraine. Les travaux de finition de l'ISF se poursuivent à cadence plus réduite dans l'attente des derniers aménagements apportés au process.

Hydroplus

Hydroplus, dirigée par Michel Bernard, développe et commercialise depuis 1991 un procédé breveté de hausses fusibles destiné à accroître la capacité et la sécurité des barrages. Hydroplus est présent en Afrique du Sud, en Amérique du Nord et du Sud, en Asie, en Europe et en Océanie, par l'intermédiaire de correspondants ou de bureaux locaux.

En 2003, Hydroplus a été très présente en Australie. Dix hausses fusibles de 3,3 m de haut par 5,8 m de large ont été installées sur le barrage de Dartmouth, augmentant la capacité de stockage de 70 %. La réhabilitation permettra de mieux réguler les débits générés par la centrale hydroélectrique située en amont et ainsi de répondre



- 1_ La Direction de l'Ingénierie des Travaux Souterrains a participé au projet de construction du métro de Saint-Petersbourg, en Russie, comprenant deux tunnels de 840 m de long et 6,4 m de diamètre, creusés au tunnelier à 70 m de profondeur.
- 2_ Le procédé Hydroplus, des modules jointifs et indépendants posés sur la crête du déversoir d'un barrage, permet d'assurer le passage des crues faibles et modérées par simple déversement au-dessus du dispositif et de maîtriser l'évacuation des crues importantes par le basculement progressif du nombre nécessaire de modules.
- 3_ Le barrage de Dartmouth, en Australie, a été réceptionné le 23 octobre, dans les délais prévus. Dix hausses fusibles Hydroplus ont été installées sur ce barrage afin d'accroître sa capacité de stockage de 70 %.

efficacement aux besoins de la population. Le projet a été réceptionné le 23 octobre. Tout au long de 2003, la rehausse du barrage de Terminus en Californie a pris forme. Six hausses fusibles en béton ont été construites sur le seuil du déversoir, les plus imposantes au monde à ce jour. Chacune mesure 11,7 m de large, 6,5 m de haut, 13 m de profondeur et pèse 410 t. Le projet augmente la capacité du réservoir de 51,8 millions de m³, faisant passer ainsi le niveau de protection des crues en aval de 46 à 70 ans. Ce projet sera réceptionné à la mi-février 2004, soit neuf mois après le début des travaux. Le système Hydroplus a été préféré à des techniques classiques en raison de ses avantages économiques et environnementaux. La recherche et le développement restent au cœur des préoccupations de l'entreprise. Le concept des hausses récupérables est à l'étude en collaboration avec l'Institut de recherche scientifique des structures d'énergie (NIIES) de Russie. Hydroplus souhaite également appliquer le principe des hausses fusibles au contrôle des crues en rivière et examine cette possibilité en Italie.



PERSPECTIVES

La Direction Ingénierie et Moyens Techniques entend intensifier les actions de participation aux études de conception et/ou de contrôle externe pour l'ensemble des entreprises du pôle Construction, au travers de VINCI Construction Technology. Elle entend également être partie prenante – par des actions de recherche et développement, d'études de conception de structures ou d'outils de réalisation – des actions prioritaires du Groupe en matière de sécurité et de développement durable.

Elle entend poursuivre sa collaboration avec les autres entités du Groupe, tout en accentuant son ouverture sur l'extérieur et par là même son potentiel de développement.

Implantations

EUROPE

FRANCE

VINCI CONSTRUCTION
GRANDS PROJETS
5, cours Ferdinand-de-Lesseps
92851 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : 01 47 16 47 00
Fax : 01 47 16 33 60

SOCASO

12, rue de la Renaissance
92160 Antony
Tél. : 01 46 74 16 00
Fax : 01 46 66 40 52

SOCATOP

322, avenue Napoléon-Bonaparte
BP 17
92502 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : 01 41 29 74 00
Fax : 01 41 29 74 46

HYDROPLUS

5, cours Ferdinand-de-Lesseps
92851 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : 01 47 16 44 34
Fax : 01 47 16 42 12
e-mail : contact@hydroplus.com

SALVAREM

La Fosse Yvon - BP 97
50449 Beaumont-Hague Cedex
Tél. : 02 33 01 56 80
Fax : 02 33 01 56 88
e-mail : lmartin@salvarem.com

GRÈCE

VINCI CONSTRUCTION
HELLAS SA
Hatziapostoulou & Antigonis
10442 Sepolia - Athènes
Tél. : (+ 30) 210 51 54 690/50 452
Fax : (+ 30) 210 51 32 168
e-mail : hhannouche@vinci-construction.com

GEFYRA

2, Rizariou street - 15233 Halandri
Tél. : (+ 30) 210 68 58 196
Fax : (+ 30) 210 68 58 786
e-mail : info@gegyra.gr

ITALIE

VINCI CONSTRUCTION
GRANDS PROJETS
Bureau de Milan
Via Daniele Crespi, 4
20123 Milano
Tél. : (+ 39) 02 89 40 26 16
Fax : (+ 39) 02 89 40 43 52
e-mail : vinciiitalia@virgilio.it

PAYS-BAS

COMOL TUNNELBOUW VOF
Pannerdensch Kanaal
Postbus 105
6680 AC Bommel
Tél. : (+ 31) 481 428 820
Fax : (+ 31) 481 428 821
e-mail : mail@comol-pankan.nl

ROYAUME-UNI

VINCI CONSTRUCTION
GRANDS PROJETS
UK Branch - Grove House
551 London Road
TW7 4DS Isleworth-Middlesex
Tél. : (+ 44) 208 587 18 80
Fax : (+ 44) 208 587 18 89
e-mail : echambraud@vinci-construction.co.uk

EUROPE DE L'EST

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

VINCI CONSTRUCTION
GRANDS PROJETS
Immeuble IBC
Pobrezni ul. 3 - 18600 Prague 8
Tél. : (+ 420) 2 24 83 50 30
Fax : (+ 420) 2 22 32 52 51
e-mail : adandigne@vinci-construction.com

ROUMANIE

SOCONAC
Bl. D5 - App. 23
Calea Victoriei
nr. 224, Sector 1
Bucarest
Tél. : (+ 40) 213 126 404
Fax : (+ 40) 213 112 352
e-mail : pparel@soconac.ro

RUSSIE

VINCI CONSTRUCTION
GRANDS PROJETS
MOSCOU
Business Center Mosalarko
Plaza 1
7^e étage
16, Marksistskaya
109147 Moscou
Tél. : (+ 7) 095 232 67 50
Fax : (+ 7) 095 232 67 51
e-mail : vinci-russie@vinci-russie.ru

VINCI CONSTRUCTION GRANDS
PROJETS SAINT-PÉTERSBOURG
Golden Kazanskaya, office B36
Kazanskaya 44
190031 Saint-Pétersbourg
Tél./Fax : (+ 7) 812 32 61 835
e-mail : vincii@mail.wpl.us.net

AMÉRIQUE DU NORD

CANADA

JANIN ATLAS INC.
8200, Boulevard Décarie
Bureau 200
H4P 2P5 Montreal 1
Tél. : (+ 1) 514 739 32 91
Fax : (+ 1) 514 341 30 60
e-mail : janin@janin.ca

AMÉRIQUE DU SUD

ARGENTINE

ERIDAY UTE
Avenida Roque Saenz Pena 832
4° piso
C1035 AAQ Buenos Aires
Tél. : (+ 54) 11 4321 6670
Fax : (+ 54) 11 4321 6630
e-mail : rortega@eriday.com.ar

BRÉSIL

CONSTRUTORA DUMEZ-
GTM LTDA
Avenida Alfredo Egidio de Souza
Aranha N°75 - 8 andar
Chacara Santo Antonio
Zone Postal 04726
CEP 04726-170 - Sao Paulo
Tél. : (+ 55) 1 1 5641 45 22
Fax : (+ 55) 1 1 5641 54 87
e-mail : scatolinidz@uol.com.br

CHILI

CONSTRUCTORA VINCI
CHILE SA
José Antonio Soffia 2747
Oficina 303
Providencia - Santiago de Chile
Tél. : (+ 56) 2 335 35 85
Fax : (+ 56) 2 333 03 28
e-mail : jruah@vinci-construction.cl

ASIE

CHINE

VINCI CONSTRUCTION
GRANDS PROJETS
Beijing representative office
Unit 1402, Landmark Tower 2
8 North Dongsanhuan Road
Chaoyang District
Beijing 100004
Tél. : (+ 86) 10 65 90 01 84
Fax : (+ 86) 10 65 90 01 85
e-mail : lebon@vcgpbj.com.cn

VINCI CONSTRUCTION

GRANDS PROJETS
Hong Kong branch
16/F Chung Nam Building
Room 1602
1 Lockhart Road - Wanchai
Hong Kong
Tél. : (+ 852) 26 12 05 48
Fax : (+ 852) 28 24 29 91
e-mail : general@vcgphk.com.hk

MALAISIE

DUMEZ-JAYA SND BHD
255-256 Jalan Pudu
55100 Kuala Lumpur
Tél. : (+ 603) 2 148 87 21
Fax : (+ 603) 2 148 88 37
e-mail : dzjaya@po.jaring.my

SINGAPOUR

VINCI CONSTRUCTION
GRANDS PROJETS
Singapore branch
268 Orchard Road, # 14-01
238856 Singapour
Tél. : (+ 656) 73 27 533
Fax : (+ 656) 73 29 842
e-mail :
vcgpsingapore@pacific.net.sg

VIETNAM

VINCI CONSTRUCTION
GRANDS PROJETS
163 Hai Ba Trung Street
9th floor
IDC Building District 3
Ho Chi Minh City
Tél. : (+ 84) 8 8242 242
Fax : (+ 84) 8 8242 240
e-mail : vincii-vietnam@hcm.vnn.vn

MOYEN-ORIENT

ARABIE SAOUDITE

DUMEZ SAD
PO Box 6645 - 11452 Riyadh
Tél. : (+ 966) 1 41 91 395
Fax : (+ 966) 1 41 91 336
e-mail : vincii_saudi@arabia.com

ÉMIRATS ARABES-UNIS

CAMPENON BERNARD/SGE
PO Box 32369 - Abu Dhabi
Tél. : (+ 971) 2 626 43 70
Fax : (+ 971) 2 626 43 80
e-mail : vincicgp@emirates.net.ae

SAINRAPT CONTRACTING

CIE LLC
PO Box 661
Abu Dhabi
Tél. : (+ 971) 2 626 40 05
Fax : (+ 971) 2 626 40 08
e-mail : sainrapt@emirates.net.ae

AFRIQUE

ÉGYPTE

VINCI CONSTRUCTION
GRANDS PROJETS
Nile Hilton
Commercial center - Office N°18
Cairo
Tél. : (+ 202) 579 07 51
Fax : (+ 202) 579 07 50

TUNISIE

VINCI CONSTRUCTION
GRANDS PROJETS
25, avenue Farhat Hached
1001 Tunis
Tél. : (+ 216) 71 252 170
Fax : (+ 216) 71 340 582

LIBYE

VINCI CONSTRUCTION
GRANDS PROJETS
PO Box 6034
Tripoli Office 15 - Hay Andalou
Tél./Fax : (+ 218) 21 477 95 10
e-mail : vincilibag@bsisp.net

Comptes consolidés 2003

Sommaire

Commentaires sur les comptes de l'exercice 2003	26
Bilan consolidé	27
Compte de résultat consolidé	28
Tableau des flux de trésorerie	29
Variation des capitaux propres	30
Annexe des comptes consolidés	31
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	43

Commentaires sur les comptes de l'exercice 2003

en millions d'euros

Actif

» Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit, en millions d'euros :

Acquisitions	1,4
Dotations aux amortissements	(0,6)
Cessions ou réformes nettes	(0,5)
Écarts de conversion et variations de périmètre	(0,1)
AUGMENTATION NETTE	0,2

» Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit, en millions d'euros :

Acquisitions	27,5
Dotations aux amortissements	(17,5)
Cessions ou réformes nettes	(3,5)
Écarts de conversion et variations de périmètre	3,4
AUGMENTATION NETTE	9,9

» Immobilisations financières

La valeur nette des titres de participation a diminué de 0,3 million d'euros. Elle regroupe la valeur des titres des sociétés qui n'ont pas d'impact sur l'activité ou le résultat du Groupe.

» Actif circulant

La diminution de 41,7 millions d'euros sur l'exercice porte essentiellement sur les postes constitutifs de la trésorerie.

Passif

» Provisions pour risques et charges

Le total des provisions pour risques et charges s'élève à 188 millions d'euros, soit une reprise nette de 10 millions d'euros se décomposant comme suit, en millions d'euros :

Reprises nettes aux provisions d'exploitation	(1,6)
Reprises nettes sur provisions financières	(7,0)
Reprises nettes aux provisions exceptionnelles	(0,9)
Variations de périmètre et autres variations	(0,5)
REPRISE NETTE	(10,0)

» Passif circulant

La baisse de 19,9 millions d'euros sur l'exercice porte à parts égales sur les postes de dettes d'exploitation et de dettes financières.

Compte de résultat

Le compte de résultat fait ressortir un chiffre d'affaires de 669 millions d'euros.

Cette activité a été réalisée pour 17 % en France, 60 % en Europe et 23 % à l'international.

Le bénéfice d'exploitation s'élève à 29,7 millions d'euros, après une dotation nette aux amortissements et provisions d'exploitation de 14,7 millions d'euros.

Le résultat financier, avant incidence des provisions, ressort à 9,5 millions d'euros.

Le résultat exceptionnel, négatif de 14,6 millions d'euros, se décompose comme suit :

Coût net des restructurations	(12,4)
Coût net des litiges et risques exceptionnels divers	(3,0)
Résultat sur cessions d'actif	0,8
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL NET	(14,6)

Le compte de résultat conduit à un bénéfice de 33,1 millions d'euros.

Bilan consolidé

au 31 décembre 2003

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2003		Exercice 2002
		Montant brut	Amort. prov.	Montant net
Immobilisations incorporelles	2	14 330	10 633	3 697
Écarts d'acquisition		4 173	4 173	
Immobilisations corporelles	3	113 239	61 759	51 480
Immobilisations financières				
– Titres de participation	4	14 632	12 734	1 898
– Créances LT productrices d'intérêts	11	5 048		5 048
– Autres immobilisations financières	5	12 653	1 571	11 082
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		164 075	90 870	73 205
Stocks et travaux en cours	6-7	10 096	484	9 612
Clients et autres créances d'exploitation	7	522 952	36 578	486 374
Créances financières à court terme	8-11	232 818	539	232 279
Valeurs mobilières de placement	8-11	99 560		99 560
Disponibilités	11	41 193	4	41 189
TOTAL ACTIF CIRCULANT		906 619	37 605	869 014
TOTAL ACTIF		1 070 694	128 475	942 219

Passif

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2003	Exercice 2002
Capital		67 854	67 854
Réserves consolidées part du Groupe		55 792	60 009
Résultat de l'exercice part du Groupe		33 130	30 927
Acompte sur dividendes		(15 380)	(14 928)
Capitaux propres		141 396	143 862
Intérêts minoritaires	9	22	3 238
Provisions pour risques et charges	10	188 036	198 060
Dettes financières à long et moyen terme			
– Autres emprunts à plus d'un an	11	203	
TOTAL DES CAPITAUX PERMANENTS		329 657	345 160
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	7	600 744	611 618
Dettes financières à court terme	11	11 818	20 848
TOTAL PASSIF CIRCULANT		612 562	632 466
TOTAL PASSIF		942 219	977 626

Compte de résultat consolidé

pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2003

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2003	Exercice 2002
Produits d'exploitation			
Chiffre d'affaires	12	668 917	626 005
Autres produits	13	72 627	84 591
PRODUITS D'EXPLOITATION		741 544	710 596
Charges d'exploitation	14	(697 184)	(674 039)
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		44 360	36 557
Amortissements et provisions	14	(14 676)	1 797
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		29 684	38 354
Résultat du financement		10 540	13 049
Résultat de change net		6 037	(5 052)
Autres produits et charges financiers nets		2 853	862
RÉSULTAT FINANCIER	15	19 430	8 859
RÉSULTAT COURANT		49 114	47 213
Produits et charges exceptionnels		(9 590)	(18 662)
Amortissements et provisions exceptionnels		(4 996)	11 485
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	16	(14 586)	(7 177)
Charge nette d'impôts	17	435	(2 873)
Résultat des sociétés intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition		34 963	37 163
Amortissement des écarts d'acquisition		65	(3 305)
Résultat net des sociétés intégrées		35 028	33 858
Résultat dans les sociétés mises en équivalence		(6)	(11)
Résultat net de l'ensemble consolidé		35 022	33 847
Part des minoritaires		(1 892)	(2 920)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		33 130	30 927
Nombre d'actions		4 523 591	4 523 591
Résultat par action (en euros)		7,32	6,84

Tableau des flux de trésorerie

au 31 décembre 2003

(en milliers d'euros)	31.12.2003	31.12.2002
Opérations d'exploitation		
Excédent brut d'exploitation	44 360	36 557
Opérations financières et exceptionnelles et dépréciations d'actifs circulants	3 120	9 022
Impôts et participation	(7 281)	(3 444)
Capacité d'autofinancement (hors dividendes reçus des sociétés mises en équivalence)	40 199	42 135
Variation nette du besoin en fonds de roulement	(49 257)	28 999
TOTAL (I)	(9 058)	71 134
Opérations d'investissement		
Investissements industriels	(28 407)	(16 166)
Cessions d'immobilisations	3 846	5 707
Investissements industriels nets	(24 561)	(10 459)
Investissements financiers	(31)	(416)
Cessions de titres	833	33
Investissements financiers nets	802	(383)
Variation des autres immobilisations financières	6 770	(2 973)
TOTAL (II)	(16 989)	(13 815)
Opérations de financement		
Dividendes distribués par VINCI Construction Grands Projets	(34 832)	(25 785)
Dividendes versés aux actionnaires des filiales	(1 990)	(1 383)
TOTAL (III)	(36 822)	(27 168)
TOTAL DES FLUX DE L'EXERCICE (I + II + III)	(62 869)	30 151
Trésorerie excédentaire nette de début de période	426 540	398 158
Effet de change, de périmètre et divers	2 384	(1 769)
Trésorerie excédentaire nette de fin de période	366 055	426 540

Variation des capitaux propres

au 31 décembre 2003

Capitaux propres part du Groupe (en milliers d'euros)	Capital social	Primes et réserves	Acompte sur dividendes	Différences de conversion	Résultat	Total
AU 31 DÉCEMBRE 2001	67 854	57 520		(2 451)	22 965	145 888
Affectation du résultat de l'exercice précédent		22 965			(22 965)	
Différences de conversion et divers		2 412		(9 574)		(7 162)
Acompte sur dividendes			(14 928)			(14 928)
Distributions de dividendes		(10 863)				(10 863)
Résultat de l'exercice part du Groupe					30 927	30 927
AU 31 DÉCEMBRE 2002	67 854	72 034	(14 928)	(12 025)	30 927	143 862
Affectation du résultat de l'exercice précédent		30 927			(30 927)	
Différences de conversion et divers		(2 219)		2 426		207
Acompte sur dividendes			(15 380)			(15 380)
Distributions de dividendes		(19 450)				(19 450)
Changement de méthodes		(973)				(973)
Résultat de l'exercice part du Groupe					33 130	33 130
AU 31 DÉCEMBRE 2003	67 854	80 319	(30 308)	(9 599)	33 130	141 396

Au 31 décembre 2003, le capital de la société mère est composé de 4 523 591 actions au nominal de 15 euros.

Conformément à la recommandation du CNC n° 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 et à la recommandation de la COB du 28 octobre 2003 relative à l'arrêté des comptes 2003, VINCI Construction Grands Projets a comptabilisé dans ses comptes, au 31 décembre 2003, une provision correspondant aux engagements relatifs aux médailles du travail. L'incidence de ce changement de méthode a été comptabilisée en capitaux propres dès l'ouverture, pour son montant net d'impôt, soit 973 milliers d'euros.

Annexe

des comptes consolidés

au 31 décembre 2003

1_ Principes comptables et méthodes d'évaluation

Principes généraux

Les comptes consolidés de VINCI Construction Grands Projets, intégrés dans les comptes consolidés de VINCI, sont établis conformément au règlement n° 99-02 du Comité de Réglementation Comptable du 29 avril 1999, relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises.

» 1.1 Changements de méthode

Conformément à la recommandation du CNC n° 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 et à la recommandation de la COB du 28 octobre 2003 relative à l'arrêté des comptes 2003, VINCI Construction Grands Projets a comptabilisé dans ses comptes, au 31 décembre 2003, une provision correspondant aux engagements relatifs aux médailles du travail. L'incidence de ce changement de méthode a été comptabilisée en capitaux propres dès l'ouverture, pour son montant net d'impôt, soit 973 milliers d'euros

» 1.2 Méthodes et périmètre de consolidation

Les comptes consolidés regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 millions d'euros, ainsi que les filiales de chiffre d'affaires inférieur, lorsque leur impact est significatif sur les états financiers du Groupe.

Les sociétés sur lesquelles VINCI Construction Grands Projets exerce un contrôle majoritaire sont consolidées par intégration globale. Celles sur lesquelles VINCI Construction Grands Projets exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

La consolidation selon la méthode de l'intégration proportionnelle a été retenue pour les sociétés en participation qui représentent une quote-part de chiffre d'affaires et un bilan significatifs pour le Groupe, ainsi que pour les sociétés communautaires d'intérêt dans lesquelles VINCI Construction Grands Projets exerce un contrôle conjoint.

Les autres sociétés en participation sont consolidées selon la méthode de l'intégration semi-proportionnelle, consis-

tant à comptabiliser en compte de résultat la quote-part de chiffre d'affaires et de charges revenant au Groupe, tout en maintenant au bilan les comptes courants d'associés.

Le périmètre de consolidation se décompose, par méthode de consolidation, de la façon suivante :

	France	Étranger	Total
Intégration globale	13	30	43
Intégration proportionnelle	11	31	42
Mise en équivalence		1	1
TOTAL	24	62	86

Les principales modifications de périmètre sont la consolidation par la méthode d'intégration globale de la société Victoria Belinvest (Belgique), structure portant les opérations de la direction Bâtiment Export, notamment en Slovaquie et en Roumanie.

Le Groupe a cédé au 30 juin 2003 les titres de la société MMC Bina Sama en Malaisie.

» 1.3 Traitement comptable des opérations d'apport réalisées dans le cadre des opérations de la réorganisation du pôle Construction du groupe VINCI

Le règlement CRC 99-02 prévoit que le coût d'acquisition et la valeur d'entrée des actifs et passifs identifiables dans les comptes consolidés sont évalués à leur juste valeur.

Durant l'exercice 2001, des entités sont entrées dans le périmètre de consolidation de VINCI Construction Grands Projets par le biais d'opérations d'apport réalisées dans le cadre des opérations de réorganisation du pôle Construction du groupe VINCI.

Il a été décidé de comptabiliser, dans les comptes de VINCI Construction Grands Projets, les entités entrées dans le périmètre à la valeur comptable des actifs et des passifs de celles-ci dans les comptes consolidés de VINCI, après avoir tenu compte le cas échéant des impôts différés et des provisions pour indemnités de fin de carrière. Les écarts apparaissant entre la juste valeur du coût d'acquisition des titres, telle qu'utilisée dans les traités d'apport pour la fixation des parités, et ces valeurs ont été inscrits en capitaux propres pour un montant de 17,3 millions d'euros.

Cette dérogation à l'application des prescriptions comptables prévues par le règlement CRC 99-02 a été effectuée conformément à l'article L.123-14 du nouveau Code de commerce, afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du groupe VINCI Construction Grands Projets, et d'assurer une cohérence avec les comptes consolidés publiés par VINCI en traitant ces apports comme des opérations internes au Groupe.

» 1.4 Conversion des états financiers des sociétés et établissements à l'étranger

Les états financiers des sociétés et établissements étrangers consolidés sont convertis suivant la méthode du cours de clôture :

- tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ;
- les produits et charges (y compris les dotations aux amortissements et provisions) sont convertis au cours moyen de la période.

Les écarts de conversion sont affectés à un compte intitulé "Différences de conversion", inclus dans les réserves consolidées.

» 1.5 Éléments libellés en monnaies étrangères

Les éléments du bilan consolidé libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Seules les pertes de change latentes qui en résultent sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice.

Le Groupe n'a pas opté pour la méthode préférentielle, qui consiste à comptabiliser les pertes et gains de change latents consécutifs à la conversion.

» 1.6 Instruments financiers et de change

Dans le cadre de la gestion de son risque de change sur les opérations commerciales, le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés, dont principalement les achats et ventes à terme de devises.

Lorsque les contrats de change sont qualifiés de couverture, les profits et pertes sur ces contrats sont comptabilisés dans la même période que l'élément couvert.

Dans le cas contraire, lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur initiale du contrat, la moins-value latente est comptabilisée sous forme de provision pour risque et/ou provision pour dépréciation.

Dans la mesure du possible, les contrats facturés en devises donnent lieu à des dépenses dans la même devise. Cela concerne particulièrement les chantiers exécutés à l'étranger, dont la part des dépenses de sous-traitance et

de fourniture en monnaie locale est prépondérante sur la part des dépenses en euros. En conséquence, l'exposition du Groupe au risque de change sur les opérations commerciales est peu importante.

» 1.7 Écarts d'acquisition

Le principe est d'affecter les écarts de première consolidation, représentant la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part des capitaux propres correspondant à la date d'acquisition, aux différents éléments actifs et passifs du bilan de la société acquise.

Le solde non affecté est porté à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique "Écarts d'acquisition" et amorti sur une durée n'excédant pas 20 ans, sauf cas particuliers justifiant un amortissement accéléré.

» 1.8 Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles (frais d'établissement, fonds commercial, concessions, brevets, logiciels...)

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les terrains, bâtiments et équipements sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pratiqués sont déterminés selon le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue. Les durées correspondent aux durées de vie habituellement retenues dans la profession, à savoir :

Immeubles	de 20 à 30 ans
Matériel de travaux publics	de 3 à 10 ans
Véhicules	de 3 à 5 ans
Agencements	de 5 à 10 ans
Mobiliers et matériel de bureau	de 3 à 10 ans

Opérations de location-financement et de location simple

Les immobilisations faisant l'objet de contrats de location sont comptabilisées comme des acquisitions, dès lors que les conditions du contrat correspondent à celles de contrats de location-financement ("capital lease"). Les contrats de location-financement sont des contrats par lesquels le bailleur cède au preneur, en échange d'un paiement, le droit d'utiliser un actif pour une période déterminée, le bailleur transférant au locataire la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété de l'actif.

Les immobilisations concernées sont alors présentées à l'actif pour leur coût historique et amorties selon les mêmes durées que les biens équivalents détenus en pleine propriété ou remis en jouissance.

Les contrats de location ne présentant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle ("operating lease"), et seuls les loyers sont, quant à eux, enregistrés en résultat.

» 1.9 Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation non consolidés correspond à leur coût d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

La valeur d'usage des titres de participation est fondée sur la quote-part des capitaux propres des entreprises concernées, éventuellement rectifiée, pour les sociétés récemment acquises, pour tenir compte de l'intérêt de ces sociétés et de leurs perspectives de plus-values d'actifs et de développement.

Les prêts à long terme ne sont pas actualisés et demeurent au bilan pour leur valeur nominale.

» 1.10 Provisions pour avantages au personnel

Engagements de retraites

Les engagements pour retraites concernant les indemnités de fin de carrière et les régimes de retraites complémentaires sont provisionnés au bilan à la fois pour le personnel en activité et pour le personnel retraité. Ces engagements sont évalués selon la méthode actuarielle prospective dite des "unités de crédits projetées".

Les écarts actuariels représentant plus de 10 % du montant des engagements ou de la valeur de marché des placements sont amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne de vie active des salariés du régime.

Concernant les filiales autonomes, les engagements de retraite font l'objet de provisions en fonction des réglementations locales en vigueur.

En revanche, les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière des ouvriers du bâtiment, qui font l'objet d'une cotisation à un régime de prévoyance, sont enregistrés en résultat au fur et à mesure des cotisations appelées.

Conformément à l'avis n° 2004-A adopté par le Comité d'urgence du CNC le 21 janvier 2004, l'incidence de la loi 2003-775 du 21 juillet 2003 (loi Fillon) relative aux indemnités de fin de carrière est comptabilisée et sera amortie en compte de résultat sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés bénéficiaires. L'effet du changement de régime s'élève à 934 milliers d'euros au

31 décembre 2003 et représente un produit en année pleine de 62 milliers d'euros.

Autres avantages au personnel

Les engagements relatifs aux médailles du travail sont provisionnés au bilan. Cette provision est calculée sur la base des salariés présents dans le Groupe à la date de clôture. Elle est évaluée selon la méthode actuarielle progressive (méthode des unités de crédits projetées), en retenant l'ensemble des échelons des médailles.

» 1.11 Dégagement du résultat

Le Groupe comptabilise le résultat de ses contrats à long terme selon la méthode de l'avancement définie par le règlement CRC 99-08. Sauf exception justifiée et pour les chantiers de BTP d'un montant unitaire de chiffre d'affaires inférieur à 10 millions d'euros en quote-part, il est considéré que le résultat réalisé au stade est représentatif du résultat à l'avancement.

Dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est constituée, quelle que soit la méthode, après prise en compte, le cas échéant, de droits à recette complémentaire ou à réclamation estimés de manière raisonnable.

» 1.12 Résultat sur cessions de matériels de chantier

Le résultat sur cessions de matériels de chantier est inscrit dans le poste "Autres produits d'exploitation".

» 1.13 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges l'année même de leur engagement.

» 1.14 Impôts différés

Les impôts différés sont constatés sur l'ensemble des différences temporaires et sont déterminés selon la méthode du report variable.

Les impôts différés actifs résultant de ces différences temporaires ne sont pris en compte qu'à hauteur de leur probabilité d'imputation sur des bénéfices fiscaux futurs.

Cette probabilité est appréciée à la clôture de l'exercice en fonction des prévisions fiscales.

» 1.15 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des membres du Comité de direction, pour la part supportée par VINCI Construction Grands Projets, ont représenté un montant de 2 031 639 euros en 2003.

2_ Immobilisations incorporelles nettes en milliers d'euros

	31.12.2002	Augmentation	Diminution	Écarts conv. et autres variations de périmètre	31.12.2003
Valeur brute	13 756	889	230	(85)	14 330
Amortissements et provisions	(10 288)	(567)	(214)	8	(10 633)
TOTAL VALEUR NETTE	3 468	322	16	(77)	3 697

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement le fonds de commerce.

3_ Immobilisations corporelles nettes en milliers d'euros

>> 3.1 Variation de l'exercice

	31.12.2002	Augmentation	Diminution	Écarts conv. et autres variations de périmètre	31.12.2003
Valeur brute	107 323	27 518	25 572	3 970	113 239
Amortissements et provisions	(65 775)	(18 120)	(22 703)	(567)	(61 759)
TOTAL VALEUR NETTE	41 548	9 398	2 869	3 403	51 480

>> 3.2 Répartition par nature

	Valeur brute	Amortis- sements	Valeur nette
Terrains	7 342		7 342
Constructions	25 398	(4 051)	21 347
Installations techniques, matériel	52 126	(37 168)	14 958
Matériel de transport	17 021	(10 708)	6 313
Mobilier de bureau, informatique, agencement	11 088	(9 832)	1 256
Immobilisations en cours	264		264
TOTAL VALEUR NETTE	113 239	(61 759)	51 480

>> 3.3 Investissements de l'exercice

	31.12.2003
Constructions	13 893
Installations techniques, matériel	9 050
Matériel de transport	3 205
Mobilier de bureau, informatique, agencement	1 122
Immobilisations en cours	248
TOTAL INVESTISSEMENTS	27 518

4_ Titres de participation en milliers d'euros

	31.12.2002	31.12.2003
Valeur brute	16 743	14 632
Amortissements et provisions	(14 522)	(12 734)
TOTAL VALEUR NETTE	2 221	1 898

Cette rubrique comprend les titres des sociétés non consolidées contrôlées par le Groupe, sans incidence significative sur son activité ou son résultat.

Au 31 décembre 2003, les principales sociétés non consolidées sont :

	% détention	Valeur nette
Soverema	99,31	801
Dumez-GTM SA	100,00	500
Société Centrale de Matériel	99,99	152
Forneron	99,99	122

5_ Autres immobilisations financières nettes en milliers d'euros

Ce poste regroupe les prêts et créances à long terme de caractère financier ainsi que les dépôts et cautionnements.

	31.12.2002	Variation	31.12.2003
Dépôts et autres immobilisations financières	14 213	(3 854)	10 359
Autres titres immobilisés	723		723
TOTAL VALEUR NETTE	14 936	(3 854)	11 082

6_ Stocks et travaux en cours nets en milliers d'euros

Le poste "Stocks et travaux en cours à la clôture" est constitué de stocks de matériels, de pièces de rechange.

	31.12.2002	31.12.2003
Stocks	6 345	9 612
TOTAL VALEUR NETTE	6 345	9 612

7_ Besoin (excédent) en fonds de roulement en milliers d'euros

	31.12.2002	31.12.2003
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	6 345	9 612
Créances d'exploitation	500 147	522 952
Provisions sur créances d'exploitation	(38 427)	(36 578)
STOCKS ET CRÉANCES D'EXPLOITATION (I)	468 065	495 986
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	611 618	600 744
DETTES D'EXPLOITATION (II)	611 618	600 744
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (I - II)	(143 553)	(104 758)

8_ Créances financières à court terme et autres valeurs mobilières de placement en milliers d'euros

	31.12.2002	31.12.2003
Valeurs mobilières de placement	110 831	99 560
Autres créances financières à court terme	275 984	232 279
TOTAL VALEUR NETTE	386 815	331 839

Le poste "Valeurs mobilières de placement" est composé pour l'essentiel des titres de créances négociables, parts de fonds communs de placement ou SICAV de trésorerie. Leur valeur comptable correspond à leur valeur sur le marché.

9_ Intérêts minoritaires en milliers d'euros

Au cours de l'exercice les intérêts minoritaires ont évolué comme suit :

	31.12.2002	31.12.2003
SOLDE DE DÉBUT DE PÉRIODE	3 169	3 238
Variations de périmètre et divers	1 162	(1 151)
Financement par les minoritaires	(4 013)	(3 956)
Part des minoritaires dans les résultats de l'exercice	2 920	1 891
SOLDE DE FIN DE PÉRIODE	3 238	22

10_ Provisions pour risques et charges en milliers d'euros

	31.12.2002	Variation de périmètre et divers	Dotations	Reprises	Reprises non utilisées	31.12.2003
Garanties données aux clients	37 050	(389)	8 842	3 351	6 379	35 773
Pertes à terminaison	56 490	(5)	30 559	28 695		58 349
Litiges	25 313	(213)	10 052	1 901	10 638	22 613
Autres provisions	19 001	542	3 679	3 449	313	19 460
Provisions à caractère d'exploitation	137 854	(65)	53 132	37 396	17 330	136 195
Provisions à caractère financier	9 296		753	2 048	5 739	2 262
Provisions à caractère exceptionnel	50 910	(445)	26 328	12 856	14 358	49 579
TOTAL GÉNÉRAL	198 060	(510)	80 213	52 300	37 427	188 036

Les provisions pour service après-vente couvrent les obligations des entreprises du Groupe dans le cadre des garanties contractuelles légales décennales et biennales sur les chantiers. Elles sont estimées de manière statistique selon les observations de dépenses des années précédentes ou de manière individuelle sur la base des désordres identifiés.

Les provisions pour pertes à terminaison concernent essentiellement les provisions constituées dans le cas où une prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, établi en fonction de l'estimation la plus probable des résultats prévisionnels.

Les provisions pour litiges et autres risques d'exploitation concernent, pour l'essentiel, les provisions pour litiges clients, dont l'instruction excède généralement la durée de l'exercice.

Le poste "Provisions à caractère exceptionnel" concerne des provisions destinées à couvrir des risques de caractère non récurrent, notamment des coûts de restructuration, et des risques relatifs à des contentieux de caractère exceptionnel.

11_ Excédent (endettement) financier en milliers d'euros

Le Groupe présente à la fin de l'exercice une trésorerie nette **excédentaire** de 366 055 milliers d'euros, qui s'analyse comme suit :

	31.12.2002	31.12.2003
Créances financières à long terme	4 759	5 048
TOTAL DES CRÉANCES FINANCIÈRES À LONG TERME	4 759	5 048
Autres emprunts et dettes financières – Part à plus de 1 an		(203)
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES À LONG ET MOYEN TERME		(203)
Part à moins de 1 an des dettes financières à long terme	(12 234)	(1 669)
Découverts bancaires et autres dettes financières à court terme	(8 615)	(10 149)
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	(16 090)	(6 973)
Valeurs mobilières de placement	110 831	99 560
Créances financières à court terme	275 984	232 279
Disponibilités	55 815	41 189
POSITION FINANCIÈRE NETTE	426 540	366 055

Les créances financières sont constituées, à hauteur de 213 913 milliers d'euros, d'un placement effectué auprès des sociétés mères et rémunéré à des conditions proches de celles du marché.

Les dettes financières sont de même rémunérées à des conditions proches de celles du marché.

Dettes garanties par des sûretés réelles : néant.

12_ Chiffre d'affaires en millions d'euros

Le chiffre d'affaires consolidé exclut les produits et prestations divers, ainsi que les prestations aux sociétés non consolidées, qui sont reclassés en autres produits d'exploitation.

Par ailleurs, l'évolution du chiffre d'affaires prend également en compte l'effet des variations de périmètre.

Elle s'analyse comme suit :

	31.12.2002	31.12.2003
CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'EXERCICE	626,0	668,9
dont :		
– Chiffre d'affaires des sociétés entrantes en 2003	–	(0,5)
– Chiffre d'affaires des sociétés sortantes en 2003	(1,7)	–
CHIFFRE D'AFFAIRES À PÉRIMÈTRE CONSTANT	624,3	668,4

À structure constante, le chiffre d'affaires est en augmentation de 7 % par rapport à l'exercice précédent.

>> Répartition par secteur géographique (par destination)

	31.12.2002	31.12.2003
France	121,3	114,0
Europe	341,9	400,1
Moyen-Orient	4,2	1,0
Amériques	41,7	30,6
Afrique	21,0	88,9
Asie	95,2	34,2
Autres	0,7	0,1
TOTAL	626,0	668,9

13_ Autres produits en milliers d'euros

	31.12.2002	31.12.2003
Résultat sur opérations en commun	3 285	(3 392)
Subventions d'exploitation	27	32
Autres produits de gestion	81 279	75 987
TOTAL	84 591	72 627

Le poste "Autres produits de gestion" concerne les produits non directement liés à l'activité, tels que location de matériels, remboursements d'assurances, ventes de marchandises, etc.

14_ Charges d'exploitation en milliers d'euros

Les charges d'exploitation, d'un montant global de 711 860 milliers d'euros, s'analysent de la manière suivante :

	31.12.2002	31.12.2003
Achats consommés	(157 476)	(195 412)
Sous-traitance	(195 211)	(166 503)
Personnel extérieur à l'entreprise	(38 678)	(62 691)
Frais de personnel	(128 724)	(126 633)
Impôts et taxes	(14 128)	(6 437)
Autres charges d'exploitation	(139 822)	(139 508)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	1 797	(14 676)
TOTAL	(672 242)	(711 860)

Les dotations nettes aux amortissements et provisions d'exploitation se décomposent ainsi :

DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
Immobilisations incorporelles	(1 542)	(567)
Immobilisations corporelles	(22 503)	(17 494)
TOTAL	(24 045)	(18 061)
DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS		
Dépréciations d'actifs circulants	11 608	1 789
Risques et charges d'exploitation	14 234	1 596
TOTAL	25 842	3 385
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 797	(14 676)

15_ Résultat financier en milliers d'euros

Il s'analyse de la façon suivante :

	31.12.2002	31.12.2003
Résultat du financement	13 049	10 540
Dividendes	140	
Résultat de change net	(5 052)	6 037
Autres charges et produits financiers nets	722	2 853
TOTAL	8 859	19 430

16_ Résultat exceptionnel en milliers d'euros

Le résultat exceptionnel prend en compte les éléments à caractère non récurrent, tels que les coûts de restructuration, les coûts associés aux opérations de cession, l'incidence des cessions d'actif (sauf lorsqu'elles sont partie intégrante des activités), les coûts de fermeture d'entreprises ou de sites et les abandons de créances.

	31.12.2002	31.12.2003
Résultat sur cessions	2 549	(678)
Charges et produits exceptionnels sur opérations de gestion	(21 211)	(8 912)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation et risques exceptionnels	11 485	(4 996)
TOTAL	(7 177)	(14 586)

17_ Charge nette d'impôts en milliers d'euros

>> 17.1 Analyse de la charge nette d'impôts

	31.12.2002	31.12.2003
Impôts courants	(2 818)	709
Impôts différés	(55)	(274)
TOTAL	(2 873)	435

>> 17.2 Taux d'impôt effectif

Résultat avant impôt, et amortissement des écarts d'acquisition	32 630
Taux d'imposition théorique	35,43 %
IMPÔTS ATTENDUS	11 561
Résultat taxé à taux réduit	(505)
Différentiel de taux (N/N - 1)	201
Différentiel de taux (pays étranger)	(1 318)
Création (utilisation) de déficits reportables n'ayant pas donné à ID	891
Impôts forfaitaires et autres compléments d'impôts	(13 298)
Autres	2 033
IMPÔTS EFFECTIVEMENT CONSTATÉS	(435)
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF	- 1,33 %

>> 17.3 Analyse des actifs et passifs d'impôts différés

Les actifs et passifs d'impôts différés sont issus des différences temporaires. Ils se ventilent comme suit à la clôture de l'exercice :

Actif	Passif	Net
21 692	(7 381)	14 311

>> 17.4 Actifs d'impôts différés non comptabilisés

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés du fait de leur récupération non certaine s'élèvent au 31 décembre 2003 à 17,9 millions d'euros.

18_ Engagements hors bilan en milliers d'euros

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit :

	Engagements donnés	Engagements reçus
Bonne exécution	191 334	7 835
Retenues de garanties	33 264	3 561
Païement à terme sous-traitants	35 119	1 494
Garanties solidaires des associés	2 738	
Soumission	7 414	
Restitution d'acomptes	41 036	1 362
Découverts bancaires	2 983	
Contrats de location simple	580	
Autres engagements	33 528	1 114
TOTAL	347 996	15 366

19_ Provisions pour avantages au personnel en milliers d'euros

>> Engagements de retraites

Les engagements de retraites du Groupe, couverts par des provisions, concernent principalement la France. Les provisions sont calculées selon les hypothèses suivantes :

	31.12.2002	31.12.2003
Taux d'actualisation	5,5 %	4,75 %
Taux d'inflation	1,5 % - 2,0 %	2,0 %
Taux de revalorisation des salaires	2,0 % - 3,0 %	3,0 %
Taux de revalorisation des rentes	1,5 % - 2,0 %	2,5 %
Période d'amortissement de la dette actuarielle initiale	10 - 15 ans	10 - 15 ans

Les engagements en matière de retraites concernent les indemnités conventionnelles de fin de carrière. Ceux-ci sont calculés selon la méthode actuarielle prospective et sont entièrement provisionnés au bilan.

TOTAL DES ENGAGEMENTS COUVERTS PAR DES PROVISIONS	8 314
--	--------------

>> Autres avantages au personnel

TOTAL DES ENGAGEMENTS COUVERTS PAR DES PROVISIONS	1 038
--	--------------

20_ Charges de personnel - effectifs

Effectifs	31.12.2002	31.12.2003
Ingénieurs et cadres	660	596
Non cadres	2 035	2 014
TOTAL	2 695	2 610

Les charges de personnel de l'ensemble des sociétés du Groupe s'élèvent à 126 633 milliers d'euros.

21_ Autres informations

>> Litiges et arbitrages

Il n'existe, à la connaissance de la société, aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter substantiellement l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière du Groupe ou de la société.

22_ Liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2003

	Pays	% d'intérêts
1/ Société mère		
VINCI Construction Grands Projets		100
2/ Filiales exerçant une activité de bâtiment et travaux publics, et consolidées par intégration globale		
Arcola	Slovaquie	100
Constructora Dumez-GTM Ltda	Brésil	100
Constructora Dumez-GTM SA	Chili	100
Dumez SAD		100
Dumez Jaya SDN BHD	Malaisie	100
Hydroplus		100
Hydroplus Inc.	États-Unis	100
Janin-Atlas Inc.	Canada	100
JV Berjaya Star City Fieldwork	Malaisie	50
Pochentong Airport Construction	Cambodge	70
Saduc	Arabie Saoudite	100
Salvarem		100
Soconac	Roumanie	100
Victoria Belinvest	Belgique	100
VINCI Construction Technology		100

	Pays	% d'intérêts
3/ Filiales exerçant une activité de bâtiment et travaux publics, et consolidées par intégration proportionnelle		
Socaso		67
Socatop		42
4/ Sociétés en participation et groupements d'intérêt économique, créés pour la réalisation de grands chantiers et consolidés par intégration proportionnelle		
Andra		10
Chernobyl ISF	Ukraine	50
CTRL 310	Grande-Bretagne	50
GIE Brennilis		27
GIE Val de Rennes		28
Heathrow aéroport T5	Grande-Bretagne	50
Métro d'Athènes	Grèce	33
Métro de Saint-Pétersbourg	Russie	35
Novotel Leeds	Grande-Bretagne	33
Pannerdensch Kanaal	Pays-Bas	45
Pont de Rion-Antirion	Grèce	53
Port de La Condamine		22
Stade olympique d'Istanbul	Turquie	38
Station d'épuration de Cork	Irlande	50
Thalys IV	Pays-Bas	13
Tunnel de Mitholz	Suisse	25
Tunnel de Soumagne	Belgique	13
Royal Victoria Docks	Grande-Bretagne	33
Newport	Grande-Bretagne	50
Barrage de Naga Hammadi	Égypte	33
Tunnel d'Hallandsas	Suède	40

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

au 31 décembre 2003

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société VINCI Construction Grands Projets relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2003, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

» 1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1 de l'annexe qui expose un changement de méthode comptable concernant la comptabilisation des engagements relatifs aux médailles du travail et sur la note 1.3 de l'annexe qui expose le traitement comptable des opérations d'apport

réalisées dans le cadre des opérations de réorganisation du pôle Construction du groupe VINCI.

» 2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.225-235, 2^e alinéa, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003 et applicables pour la première fois à cet exercice, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 1.1 de l'annexe expose un changement de méthode comptable concernant la comptabilisation des engagements relatifs aux médailles du travail.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

» 3. Vérifications spécifiques

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly et Paris, le 26 mars 2004

Les commissaires aux comptes

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU-AUDIT
Thierry BENOIT

RSM SALUSTRO REYDEL
Bernard CATTENOZ Hubert LUNEAU



Conception et réalisation : L'Agence Synelog
Crédits photos : N. Daniilidis, A. da Silva (Graphix Images), Th. Duvivier (Trilogi'c),
P. Sitler (Réa), F. Vigouroux, photothèque VINCI, X.

5, cours Ferdinand de Lesseps
F-92851 Rueil-Malmaison Cedex
Tél : (+33) 1 47 16 47 00
Fax : (+33) 1 47 16 33 60

